



Villes accueillantes ? La solidarité des diasporas africaines à l'égard des migrants de transit

Marta Lotto
Docteur en anthropologie
Université de Paris 8

Pour citer cet article :

LOTTO, Marta, « Villes accueillantes ? La solidarité des diasporas africaines à l'égard des migrants de transit », *Etudes de la Chaire Diasporas Africaines* no. 2/2021, pp. 1-28. Sciences Po Bordeaux et Université Bordeaux Montaigne.



« Villes accueillantes ? La solidarité des diasporas africaines à l'égard des migrants de transit »

Marta Lotto

Cette étude s'inscrit dans un projet de recherche, plus large, sur les formes de solidarités locales à l'égard des *migrants de transit*. Cette catégorie spécifique de l'immigration, dont l'inscription dans la ville ne représente qu'une étape dans le parcours migratoire, met à jour des enjeux singuliers dans la manière dont la solidarité et le soutien sont conçus et mobilisés. La recherche exploratoire vise à enquêter sur les formes de solidarités proposées et mises en place par les associations et collectifs des diasporas africaines, préalablement installées sur le territoire observé, à l'égard des migrants primo-arrivants. Il explorera les définitions « émiques » de la solidarité et de l'engagement et il interrogera les interactions entre ces formes de solidarité et les institutions locales et nationales. Dans une perspective anthropologique, cette recherche prend la forme d'une ethnographie dans deux grandes villes : Paris et Naples, deux « villes gares » européennes, qui s'affichent « accueillantes » dans des contextes de politiques migratoires nationales et internationales de plus en plus restrictives.

Alors que l'Europe tend à devenir « inhospitalière » (Brugère, Le Blanc, 2018, Engel 2018) avec un climat politique hostile à l'égard des migrants et marqué par l'émergence des droites xénophobes, certaines villes et une partie de la société civile affichent la volonté d'accueillir les nouveaux arrivants. Si l'Italie et la France ne font pas exception dans le déploiement d'une rhétorique de l'urgence, de la « crise migratoire » et de politiques migratoires restrictives, nombreuses sont les villes qui affichent en revanche une certaine ouverture à l'égard des exilés et plusieurs parmi elles se sont investies dans des réseaux de villes « accueillantes » ou « refuges » (Hansen *et all.* 2018, Babels 2018). C'est le cas de Naples et Paris, parmi tant d'autres.

L'Italie a été confrontée en 2017 à l'enregistrement de 119.369 migrants arrivants sur le territoire, pour descendre à 11.471 en 2019. Lors des trois premiers trimestres de l'année 2020, ils sont quelques 23.726, qui ont été enregistrés en rentrant dans le pays¹, et bien que les flux des migrants provenant d'Afrique ont diminué, nombreux sont ceux et celles qui se trouvent dans des situations de précarité et envisagent de partir ailleurs. La France, quant à elle, voit une présence de plus en plus importante de migrants en transit vers le Nord Europe (Lendaro 2018, Babels 2018), notamment vers le Royaume-Uni, les Pays-Bas et la Belgique.

Bien que beaucoup de déplacés essaient de construire leur vie, en Italie comme en France, une partie d'entre eux envisage de quitter ces pays ou, face aux difficultés rencontrées, considère chercher ailleurs des opportunités meilleures. Dans ce lot, les statuts et les trajectoires peuvent être divers : ça peut être le cas des irréguliers qui échappent aux expulsions, aux CRA² et aux CPR³, ou qui veulent éviter de devenir des *finger printed*, ou encore ceux pour qui l'asile a été refusé, ou qui, tout en ayant reçu le statut de réfugiés, cherchent des stratégies pour se déplacer vers les pays du Nord (Fontanari 2018). Également ceux qui rentrent en Italie ou en France uniquement pour renouveler, ou obtenir des papiers pour se déplacer ailleurs, ou encore les demandeurs d'asile qui ne veulent pas se soumettre aux accords de Dublin. On trouve aussi ceux qui ne veulent pas attendre une réponse de leur demande d'asile dans des conditions de grande précarité, et préfèrent rejoindre des proches et familles dans d'autres pays.

1 Données OIM, Flow monitoring, URL: <http://migration.iom.int/europe?type=arrivals>

2 Centres de rétention administrative français.

3 Centres de permanence pour le rapatriement italiens.

La figure du *migrant de transit* émerge alors comme une catégorie qui s'installe dans les trames du contemporain. La reconnaissance de cette figure de l'immigration déstabilise la conception classique qui identifie un pays de départ et un pays d'accueil ou d'arrivée (Aterianus-Owanga, Musso 2017). Elle invalide donc cette grille de lecture à travers laquelle ont été longtemps analysés les itinéraires migratoires (Hess 2012, De Haas 2010). C'est dans le prolongement de cette perspective que cette étude s'inscrit en visant à se focaliser sur un sujet davantage invisible dont la non-linéarité des parcours migratoires (Griffiths, Rogers, Anderson 2013) est mise en évidence.

Ces formes de mobilités prolongées échappent souvent aux institutions et sollicitent les personnes solidaires à partir des interactions qu'ils ont avec ces sujets, dont la situation précaire et incertaine s'enracine dans le temps et dans l'espace. Cette condition qui mêle volatilité, pragmatisme et déracinement montre ainsi les limites des paradigmes classiques de l'intégration. Pour les collectifs militants, cela rend l'intention de construire des parcours politiques inopérante, quand elle se fonde sur l'idée de stabilité. Quant aux groupes et associations de soutien, elle épuise leurs énergies face aux limites des possibilités d'infléchir le quotidien des usagers. Cependant ces acteurs sociaux s'engagent auprès de ces individus et trouvent des raisons de le faire, que nous allons mettre en valeur.

Dans ce contexte spécifique, cette contribution vise à enquêter sur les formes de solidarité (assurer des conditions de vie digne, l'intégrité physique et psychologique, orienter, abriter, mais aussi revendiquer des meilleures conditions de vie) mises en place par les diasporas africaines afin d'aider les migrants de transit (Fontanari 2018, Marchetti, Manocchi 2016 Duvell, Molodikova et Collyer 2014) pour qui ces pays ne représentent qu'une étape sur la route de la migration. Quelles solidarités se manifestent vis-à-vis de cette catégorie de migrants ? Quelle solidarité et quelle interaction bottom-up entre société civile/associations, collectifs et pouvoirs publics locaux/cadre national ? Et en particulier quelles actions sont portées par la diaspora africaine à l'égard des migrants de transit ?

L'objet au cœur de cette contribution permet d'articuler immigration et solidarités et ouvre un volet sur les relations que la solidarité entretient avec le cadre national et local (Fauser 2012, Molz et Gibson 2007). Pour ce faire, il s'inscrit dans le domaine de l'anthropologie politique en mettant en relief les opportunités d'institutionnalisation, la tolérance ou la criminalisation de ces actions et interroge le système des opportunités institutionnelles, les politiques publiques de gestion de l'immigration et le cadre sécuritaire et policier en place, notamment dans la confrontation de vagues diverses de l'immigration, ayant des exigences multiples et s'insérant différemment dans le tissu de la ville.

En combinant une approche ethnographique avec les outils de l'anthropologie des migrations et de l'anthropologie politique, cette contribution s'appuie sur un terrain, menée entre janvier et octobre 2020, conduit par une ethnographie dans les deux villes, et par des entretiens semi-directifs menés avec des acteurs d'origine africaine engagés sur ces terrains, et avec des acteurs clés des deux contextes⁴. Le caractère exploratoire de cette recherche offre les jalons pour questionner plus profondément l'épineuse gestion des migrants de transit dans les espaces urbains, les divers acteurs qui interagissent et se confrontent aux enjeux que cette catégorie de l'immigration relate.

Naples

Les étrangers résidant régulièrement dans l'aire métropolitaine de Naples, au 1er janvier 2019 sont

⁴ Les entretiens ont été conduits avec trois membres d'associations communautaires des diasporas africaines : de la Gambie, du Sénégal, de la Côte d'Ivoire, avec deux militants de collectifs politiques des migrants, un bénévole d'un collectif de voisins engagés, avec deux membres participants à des ONG qui agissent en soutien aux migrants et un bénévole d'une association qui propose un service d'orientation aux migrants primo-arrivants. Tous les interlocuteurs sont soit des immigrés d'origine africaine soit des afro-descendants. Six entretiens ont été menés sur la ville de Naples (entretiens 4-5-6-7-8-9) et les trois restants avec des personnes vivant à Paris (entretiens 1-2-3).

134.338. Ils constituent 4,4% de la population résidente (Istat, 2019). Dans la ville de Naples, ils sont 60.260, soit 6,3% de la population. Les pays d'origine les plus représentés sont le Sri Lanka 26,1%, l'Ukraine 14,4% et la Chine 9,2%. 14,15% de la population étrangère est composé par des individus originaires d'Afrique, dont, en ordre 2,3% du Nigéria, 1,8% du Sénégal, tandis que les autres nationalités sont encore plus réduites⁵. Les flux internationaux à Naples ont été longtemps caractérisés par le caractère temporaire, de transit. Naples comme le reste de l'Italie possède une histoire de l'immigration récente - l'on désigne généralement l'année 1973 comme étant celle qui marque le passage pour l'Italie de pays d'émigration à celui d'immigration. Depuis 1990, pour une large partie des migrants, il s'agissait d'une parmi les premières étapes migratoires, favorisée par la précarité et l'irrégularité des rapports de travail et l'opportunité de trouver des solutions dans l'irrégularité (Donadio, Gabrielli, Massari 2014 : 202). En 2018, 3.588 demandeurs d'asile ont été hébergés dans des structures d'accueil⁶. Bien que Naples soit devenu aussi un territoire de stabilisation, nombre de migrants passent et sont passés par cette ville ces dernières années, pour la quitter, dès qu'il leur a été possible .

Paris

En 2017 en Île-de-France, la part des immigrés dans la population est de 19,5%, et les principales origines représentées sont l'Algérie, le Maroc et le Portugal⁷. La ville de Paris a toujours été un lieu d'immigration. Touchée par l'afflux de demandeurs d'asile et de migrants de transit, la ville de Paris a mis en place dernièrement un plan d'accueil et d'accompagnement des réfugiés. Cependant, nombre de migrants vivent dans des campements. De nombreuses opérations d'urgence mises en place par la préfecture en 2018 ont amené à l'expulsion des campements et à la mise à l'abri de 15.000 demandeurs d'asile⁸. En 2018 les demandeurs d'asile recensés à Paris étaient 18.226⁹.

1. Les migrants de transit

Migrants de transit désigne une catégorie floue, posée de l'extérieur par le chercheur qui observe les pratiques de mobilité et l'instabilité sur les territoires traversés. Elle met en lumière une « *migration par étapes* », étapes qui peuvent être lues à la lumière d'un projet qui se dessine et se redessine tout au long du parcours migratoire (Odden 2010). Montrer ces itinéraires accidentés et *in itinere* de l'immigration permet d'explorer le quotidien de sujets en mobilité, mais obligés à une sédentarité subie et précaire. Cette condition a des effets sur l'inscription de ces individus dans la ville, dans les relations qu'ils nouent avec les résidents. Les difficultés liées à ces vies précaires révèlent la violence qui s'acharne sur les vies des migrants et les difficultés de gestion publique du phénomène.

Le concept de migrants de transit (Massa 2014, Collyer, Düvell, De Haas 2010) a été longuement renvoyé aux formes de mobilité et d'installation temporaire dans les pays non européens traversés par des routes pour l'Europe (Pliez 2003, Brachet 2005, Ba et Choplin 2005). Cependant, pour ceux qui veulent rejoindre d'autres pays européens et qui parviennent à passer au travers des premiers contrôles sur les frontières, ils se trouvent bien vite face à des frontières¹⁰ qui sont aussi internes – ce qui sape,

5 <https://www.tuttitalia.it/campania/59-napoli/statistiche/cittadini-stranieri-2019/>

6 Préfecture de Naples (données jusqu'au 27 novembre 2018).

7 Insee, recensement de la population 2017.

8 Eberhard, Le Méner, Segol 2018.

9 OFPRA, Rapport d'activité 2018.

10 Ce n'est pas central dans cette contribution, mais la condition de transit est intrinsèquement liée à la question de la mobilité entre territoires et aux interdictions de franchir les frontières. La souveraineté concernant les contrôles aux frontières nationales est toujours restée un thème sensible qui se pose davantage lors des moments de forte affluence des

en outre, l'idée d'un bloc européen. La littérature sur l'immigration s'intéresse à cette figure sur le territoire européen, sur ses zones frontalières internes (Lendaro 2018, Caloz-Tschopp 2004). Cette contribution pousse à réfléchir sur la capacité heuristique de cette figure dans le tissu urbain en proposant de reconnaître une catégorie construite non pas sur la base de l'origine, ni du statut juridique, mais à partir des pratiques de mobilité.

La condition de transit ne rime pas avec une seule situation statutaire : demandeurs d'asile, réfugiés, migrants régularisés ou sans papiers peuvent la vivre dans leur peau. Elle renvoie à une catégorie transversale qui ne coïncide pas avec les statuts. Nous pouvons considérer, parmi les migrants de transit, ceux qui cherchent à ne pas se faire enregistrer dans une base de données¹¹ – recueillant les caractéristiques biométriques et servant à les classer dans une catégorie juridique ; ceux qui ont des papiers avec des statuts divers, mais cherchent ou sont contraints par les conditions économiques à partir ailleurs, les demandeurs d'asile qui attendent des réponses ou auxquels la demande a été refusée, ceux qui ont été enregistrés quelque part en tant que demandeurs d'asile, mais veulent essayer de ne pas se soumettre aux conventions de Dublin¹² dans l'espoir de n'être pas contraints à rester dans le premier pays européen où ils ont mis les pieds et qui est juridiquement responsable de leur demande d'asile¹³.

La condition de transit mêle mobilité et immobilité, ce qui produit une immobilité instable. Elle porte en soi la contrainte et la soif de la dépasser. L'élan vers un nouveau départ répond à la tentative de redistribuer les cartes, de s'offrir des opportunités supplémentaires, de jongler avec les chances pour acquérir de l'autonomie et gagner un cadre de vie meilleur. Ce qui donne réponse au besoin de réimaginer la vie, à la recherche d'une brèche dans le système, d'une remise en cause des normes ou d'une piste pour envisager une nouvelle vie dans un ailleurs. La condition de transit mêle alors intimité, *agency* et coercition : ces migrants sont autant acteurs par le fait de se raconter que leur route ne s'arrête pas là, de désirer et de modifier leurs parcours et autant victimes des contraintes structurelles à leur mobilité et à leur installation.

Cette condition est dépendante de deux principales contraintes, strictement liées : la question des titres de séjours et les difficultés matérielles à s'installer quelque part. L'identification et l'imposition d'un statut auquel le migrant doit se soumettre représentent une des formes du « déploiement législatif et symbolique de la frontière » et de la souveraineté nationale, qui exerce sa violence sur les opportunités et les trajectoires des acteurs. Cette approche s'insère dans le paradigme théorique des *border studies* en intégrant la réflexion sur l'immatérialité et la fluidité des frontières, due aux limitations à la libre circulation en Europe (Wihtol de Wenden 2013) et aux effets sur les parcours de vie des exilés. Ces migrants subissent les dispositifs de *bordering* (De Genova 2016) et les restrictions à la mobilité, qui empêchent des trajectoires rapides et directes vers les pays qui leur offrent,

migrants. À titre d'exemple, la libre circulation a été interrompue ponctuellement en 2011 (Wihtol de Wenden 2015 : 99) puis durablement depuis 2015 entre l'Italie et la France, sous l'impulsion de cette dernière. Ainsi, depuis cette date, les États nationaux ont renforcé le contrôle de leurs frontières, font marche arrière et remettent en cause ou renient les accords de Schengen, qui faisaient de l'Europe un territoire sans frontières internes.

¹¹ Je ne m'attarde pas sur les stratégies à l'égard de statuts et de l'invisibilité adoptés par les migrants, elles influent bien sûr sur les choix d'intégrer des structures d'accueil institutionnel ou sur la volonté de rester dans l'informalité. Cela mériterait un approfondissement plus étendu et une comparaison qui s'avère délicate à résumer rapidement entre les opportunités offertes dans les pays, le cadre sécuritaire et les pratiques contextuelles.

¹² Accords institués en 1990 pour l'harmonisation du droit d'asile au niveau communautaire (Convention de Dublin). En 2003, on adopta le règlement Dublin II, qui visait à répartir les responsabilités de l'examen des demandes d'asile entre les pays membres de l'UE ; dès lors, la demande d'asile ne peut se faire que dans le pays dans lequel la demande a été déposée pour la première fois, là où il existe des traces de la première entrée en Europe ou dans le cadre du regroupement familial. En 2013, le règlement Dublin III changea de façon peu substantielle ce cadre juridique.

¹³ Notamment à Paris nous avons rencontré des demandeurs d'asile enregistrés dans le Sud d'Europe, qui se sont déplacés à Paris pour essayer de faire examiner leur propre demande en France, en essayant de faire valoir les mauvais traitements subis dans les pays dans lesquels ils ont été enregistrés.

notamment, plus d'opportunité d'insertion dans le marché de l'emploi et dans des réseaux de soutiens familiaux ou communautaires. La condition de « permanente temporalité » (Rizzo 2019 : 15) renvoie aux contraintes dans lesquelles se retrouvent par exemple les demandeurs d'asile, sous le chantage d'une prise en charge ou d'une longue attente de *l'iter* bureaucratique, ou les dublinés qui risquent d'être renvoyés.

De même pour nombre d'individus la contrainte est matérielle : ils se confrontent quotidiennement à la crise et aux difficultés dans le monde de l'emploi, qui les empêchent de trouver une stabilité et des entrées satisfaisantes. La précarité est subie. Comme le dit cette militante associative : « *Les mecs préfèrent partir pour travailler, parce qu'ici c'est dur de trouver un travail. L'attente s'ils ont demandé un permis de séjour, elle est très longue, et dans cette attente, ils restent un peu et puis ils préfèrent aller ailleurs plutôt que rester à ne rien faire, partir pour faire des trucs, je pense que c'est juste* »¹⁴.

Ces limitations produisent des espaces-temps suspendus, avec de nouvelles redéfinitions des opportunités et des attentes (Shapendonk 2012). Ces temps représentent d'ailleurs des épreuves matériellement et psychologiquement dures, qui produisent des séquelles en termes d'énergie, frustration et de débordement des capacités de résilience. C'est ce que décrivent les acteurs en contact direct avec ces migrants, qui constatent des conditions psychologiques durement dégradées.

Aux conditions matérielles, s'associe un discours intersubjectif, un discours de l'intime : la narration, qu'on se fait, aide à tenir dans certaines conditions, impacte le propre rapport au quotidien, comme me suggère un militant sur le terrain dans les campements de migrants à Paris. Penser, croire, au moins en partie, au projet de partir ailleurs, là où les conditions seraient meilleures, peut représenter une forme de résistance à la dureté et d'abstraction de la contrainte. L'« illusion du provisoire » décrite par Sayad est d'autant plus d'actualité.

Si ce n'est pas le statut qui définit la figure du migrant de transit, c'est la condition transitoire sur le territoire qui le caractérise. « Le transit » se présente alors « en tant que réalité sociale nuancée et complexe » (Massa 2014 : 35), d'une « condition de précarité permanente dans laquelle mobilité et immobilité s'interpénètrent » (Massa 2014 : 39). Ce qui demande de la solidarité spécifique, transversale, flexible, capable d'accepter et faire avec la précarité de ces individus. Cette condition peut, en effet, se prolonger dans le temps, la temporalité suspendue est alors synonyme de précarité dans toutes les dimensions de la vie. Le faible effort d'intégration dans le contexte de vie et la nécessité de répondre aux besoins primaires sapent les parcours constructifs d'autonomie chez beaucoup : cela provoque un cercle vicieux qui entraîne des situations d'exploitation et d'insécurité. Comme le dit un adhérent à une ONG qui opère à Naples : « *Il ne faut pas chercher loin, ils ne restent pas à Naples parce que du point de vue de l'emploi, elle n'offre pas beaucoup, elle n'offre rien presque. Le travail qu'ils peuvent trouver est celui de travailleurs agricoles dans les alentours de Naples, mais souvent il ne s'agit que d'exploitation, t'es peu payé, dans des conditions un peu difficiles. Du coup ils résistent peu dans ces situations, c'est ainsi que je les entends souvent dire, qu'ils ont de la famille en Allemagne, de temps en temps en France et du coup ils essayent très rapidement de fuir l'Italie pour les pays du nord* »¹⁵.

Travailler est souvent le premier besoin et face à cette impossibilité, le reste est secondaire. Ainsi de temps en temps, certains quittent les structures d'accueil, ils n'attendent pas les réponses de leur demande d'asile et ils décident de partir, sans pourtant y arriver tout le temps.

Cette instabilité est un constat de terrain, qui échappe aux statistiques et aux politiques publiques qui se focalisent sur les migrants stables, réguliers. On s'intéresse alors à la figure du migrant de transit, à partir de l'expérience des associations et des collectifs qui leur offrent solidarité, amitié et soutien. Ils se confrontent avec des individus qui habitent leurs villes, leurs quartiers. Ainsi, du côté de la société civile et des mouvements politiques, des réflexions commencent à s'imposer sur la façon dont

¹⁴ Extrait d'entretien n. 7, Naples, octobre 2020.

¹⁵ Extrait d'entretien n. 4, Naples, février 2020.

on pourrait envisager et soutenir ces migrants de transit. Dans cette optique, des formes de soutien informel sont mises en place par des réseaux militants et humanitaires, tels que le réseau euroafricain *Welcome to Europe*¹⁶ qui a publié, en janvier 2016, un guide d'« en bas » s'adressant à tous les migrants qui arrivent dans divers pays de l'Union Européenne. Ce document fournit des renseignements sur les droits des migrants et indique les soutiens informels existants, qui permettent de s'orienter. On observe, alors, l'importance de l'informel, des informations transmises, des rencontres avec les associations. Ce sont ces dernières qui ont été étudiées dans cette recherche.

2. Les villes refuges – refuge pour qui ?

Les migrants de transit, qui cumulent de nombreuses vulnérabilités, sont généralement, dans un premier temps, pris en charge par les institutions. Souvent il y a un investissement particulier quand ils posent problème, notamment en termes de visibilité, comme c'est le cas dans les zones frontalières. Parfois l'action débute suite aux pressions de la société civile, c'est le cas par exemple en France, du centre Pausa¹⁷ de Bayonne, ayant offert repos à plus de 15000 migrants de novembre 2018 à l'été 2020. De même à Calais, le Centre d'accueil CAP installé en janvier 2016 répondait au besoin, avec 2000 places, de mettre à l'abri des gens sans critères d'accès basés sur le statut et sur le projet migratoire. De même à Briançon, l'association « Refuges solidaires »¹⁸ a été tolérée par l'administration locale pendant des années et elle a offert aux migrants de passage, l'occasion de dormir, de manger, de se laver, d'avoir accès aux soins, aux droits, grâce à un premier accueil d'urgence de quelques jours. En dépassant une ethnologie des zones frontalières dans lesquelles il est plus facile de repérer les migrants voulant traverser les frontières, ces espaces-temps suspendus sont moins évidents à repérer dans les villes, dans lesquelles les migrants s'attardent avant un nouveau départ (Babels 2018).

Dans les villes, de fait, les paradigmes classiques, qui identifient un pays de départ et un pays d'accueil ou d'arrivée, façonnent largement les rapports et les politiques à l'égard des migrants primo-arrivants. En tant que catégorie fugace et difficile à encadrer, « les instables » demeurent opacifiés dans les institutions, jusqu'à ce que leurs conditions deviennent moins extrêmes ou que les acteurs de terrain arrivent à leur donner visibilité. Un membre actif de l'association ADAM¹⁹ l'explique ainsi : « *l'échange avec les diasporas est important, parce que nous disons et voyons ce qui arrive pour de vrai sur le territoire* »²⁰.

Naples et Paris, qui font l'objet de cette exploration, représentent deux villes qui ont affiché leur engagement dans la gestion des exilés.

En 2015, suite à ladite crise des migrants, ou plutôt à la crise de l'accueil des migrants (Whitol de Wenden 2015), les mairies de Barcelone, Paris, Lesbos et Lampedusa lancent un appel pour donner vie à un réseau de villes-refuges garantissant au niveau local ou municipal des conditions d'accueil aux personnes réfugiées (Gourdeau 2018). En 2016, des villes parmi lesquelles Paris et Naples, et tant d'autres se réunissent dans le réseau *Eurocities* et dans le mouvement *Solidarity Cities* (Christoph, Kron, 2019). C'est ainsi que les administrations véhiculent l'idée de « villes refuges » européennes afin de veiller à la possibilité d'accueil et d'intégration des migrants (Gourdeau 2018). Des réseaux similaires, issus de l'expérience des villes sanctuaires (Lippert, Rehaag 2013), montrent l'engagement de plus en plus revendiqué par les municipalités dans l'accueil des migrants avec des interventions

16 <https://w2eu.info/en>

17 Des récits sur ce centre sont restitués dans le carnet de recherche de Claire Clouet

<https://musika.hypotheses.org> ou dans le reportage de Rémi Rivière sur <https://www.bastamag.net/A-Bayonne-nouvelle-route-migratoire-l-impressionnante-solidarite-des-habitants>.

18 La structure du refuge solidaire a été ouverte à ces fins en 2017 et expulsée de ses locaux en septembre 2020.

19 Les noms des associations et les prénoms des interlocuteurs sont inventés pour protéger leur anonymat.

20 Extrait d'entretien n.7.

matérielles, juridiques et discursives²¹.

Les deux villes se disent à l'écoute de la question migratoire et à la recherche de solutions, ce qui produit, comme nous allons voir, des interactions spécifiques avec les acteurs de la solidarité sur le terrain. Parmi les actions matérielles, cela se déploie surtout pour favoriser l'existence de centres d'accueil : notamment pour ceux qui seraient éligibles à recevoir le statut de réfugiés. À Paris, depuis 2017, c'est surtout l'existence de gens à la rue qui pousse l'État à mettre en place des centres d'accueil et d'examen des situations (CAES), dont l'objectif est de mettre à l'abri pour un temps de répit les migrants et les orienter dans le dispositif national d'accueil. Ces structures représentent une alternative au centre de premier accueil (CPA) de la Porte de la Chapelle, qui a mis à l'abri des migrants du novembre 2016 jusqu'au printemps 2018. En alternative à ces structures les CHUM (centres d'hébergement d'urgence pour les migrants) essaient de répondre à l'exigence d'un hébergement.

À Naples, la mairie soutient le mutualisme et la Préfecture est responsable des CAS (Centres d'accueil extraordinaire), directement gérés par les associations et les agences sélectionnées par la Préfecture. Avec la loi 32/2019, les projets et opportunités à l'égard des migrants ont été restreints, en circonscrivant ces structures aux étrangers régulièrement résidents (Abbate *et al.* 2019), précarisant davantage les plus fragiles. D'ailleurs ces formes d'hébergement surpeuplé et le manque de programmes d'intégration alimentent la sensation de précarité et d'instabilité chez les migrants, ce qui entrave souvent autant la construction d'un nouveau projet migratoire que l'insertion sur le territoire (Rizzo 2019 : 14).

Le tissu de la société civile de ces deux villes pousse l'administration au niveau discursif à se positionner, affichant une ouverture. Un membre d'une organisation que j'ai rencontré à Naples dénonce une sorte d'opération de marketing. Il note qu'en mai 2017, en opposition aux prescriptions du gouvernement national, la mairie a permis à un bateau de migrants de débarquer à Naples, ce qui a pu être perçu en tant qu'action médiatique, car dans les faits, la ville n'était pas prête à accueillir ces migrants. Il évoque l'exemple des hôpitaux où ils manquaient des médiateurs. Cependant de telles actions véhiculent quand même une représentation autre par rapport au climat général politique, offrant à Naples une visibilité de l'ouverture et de la générosité de cette ville, que tous les interlocuteurs ont mobilisé. Une narration sur Naples métissée, antiraciste qui permet de valoriser les expériences de mutualisme et les réalités associatives au sein de la ville.

De même pour Paris, il s'agit de renforcer l'imaginaire de la ville des droits humains, largement véhiculée à l'étranger. Ce qui par contre est en tension avec la gestion sécuritaire des villes, dont se fait responsable la préfecture, qui impacte, avec de nombreuses entraves, la débrouille quotidienne des migrants. Elle se déploie par les obstacles à l'obtention de papiers, dans la lutte contre les ambulants et les emplois au noir et dans l'expulsion des campements. Ce qui complexifie la situation de cette population précaire.

3. Les migrants de transit dans la ville – la rencontre avec les diasporas africaines.

Le choix de se focaliser sur les villes de Paris et de Naples est motivé aussi par le fait que ces deux grandes agglomérations représentent des étapes et des nœuds de connexion : des espaces-temps à partir desquels il est plus facile de faire des rencontres, repérer des informations et partir pour des destinations différentes. La ville en soi est un lieu de passage autant que la frontière, on pourrait parler de « villes-gare » (Queirolo Palmas 2017) pour mettre davantage l'accent sur les migrants de passage. La ville peut en effet être considérée comme une grande gare dans une période de grève « dans laquelle des flux se mêlent, se recomposent, en organisant et imaginant les pas suivants du voyage »

²¹ Les réseaux tels que ANVITA en France ou RECOSOL en Italie essaient de montrer l'ampleur des implications des mairies.

(Queirolo Palmas 2017 : 208). Cependant comme dans un jour de grève, les limitations à la mobilité prolongent ces pauses, risquant pour certains individus sans contacts *in loco* de s'entasser dans des points de fixation, tels que des campements, ou de trouver des solutions précaires dans des lits loués ou chez des connaissances, dans des centres d'accueil ou dans des squats.

À Paris, comme à Naples certains arrivent sur un territoire en sachant où rejoindre des individus de leur propre communauté, ils ont déjà des contacts dans leur poche au moins pour un premier temps, des fois ce sont des liens récents et des informations fraîches d'un compagnon d'un camp, ou de route, qui les poussent à rejoindre des campements dans la ville, par exemple, de Paris. Des fois, et de plus en plus, suite à des expulsions des centres, dans les deux villes, arrivent des individus n'ayant pas auparavant programmé où dormir les premières nuits : « [...] *Ça a changé, avant, une personne se déplaçait parce qu'il avait un proche, quelqu'un qui connaissait, maintenant de plus en plus il y a du monde qui arrive à Naples et ne sait même pas où dormir la première nuit, disons que alors nous on essaie d'activer un réseau, également de privés ou de centres d'accueil, pour donner une réponse aux besoins* »²².

Dans ce contexte spécifique, l'hébergement chez des proches, ou s'appuyant sur un réseau d'inter-connaissances, représente une opportunité, précaire et temporaire, pour faire face au besoin d'abri, et offre d'autres ressources aux migrants telles que l'orientation et le soutien. Ces formes d'hospitalité informelles offertes par des proches, par des migrants primo-arrivants ou par d'autres migrants, plus ou moins stabilisés, provenant des mêmes aires géographiques – par des « communautés soudées par l'expérience de l'immigration » (Béguin Lévy-Vroelant 2012 : 76) – nécessitent pour être étudiées un grand engagement sur le terrain. Je me suis alors intéressée aux formes de soutien publiques visibles et à la rencontre entre des groupes solidaires et des migrants de transit. Des fois, ce sont les premiers qui cherchent les associations et les collectifs de la diaspora, alors la circulation des numéros de téléphone ou l'existence d'un lieu concret dans lequel retrouver ces militants associatifs représentent une condition pour que la rencontre se produise. Tandis que des fois, ce sont également les associations qui vont à la rencontre des individus les plus précaires, dans les campements ou dans les centres d'accueil. Je me suis intéressée aux pratiques explicites et publiques de soutien, sachant que dans l'informel, des formes de soutien au sein des diasporas se mettent en place sur la base de réseaux d'inter-connaissances souvent très souples.

La dimension écologique de la concentration des présences, sur un territoire donné, possède une large influence sur la visibilité du phénomène et sur les opportunités de rencontre. C'est ainsi que c'est dans les points de rassemblement informel que les solidaires se rendent compte des besoins et de la présence de ces migrants. Un habitant d'un squat, avant de son expulsion du centre d'accueil dans lequel il était hébergé, s'exclama lors d'une assemblée : « *Nous avons besoin d'un lieu dans lequel nous pourrions rester tous ensemble parce qu'un espace dans lequel vivre est une première étape, comme ça on a un lieu dans lequel les associations peuvent venir.* » (automne 2012). Cette phrase, issue d'un échange avec un migrant, enregistré lors de ma thèse de doctorat, offre un aperçu de l'importance d'un lieu visible pour produire des rencontres. Les squats de migrants que j'ai observés représentent en partie aussi des auberges, des centres d'accueil informel pour des migrants en marche vers d'autres destinations : des endroits où se poser quelques jours pour reprendre des forces, recueillir des informations, attendre une arrivée d'argent, renouveler les papiers, *etc.* (Lotto 2017). Autrement, reste « le silence de la cachette » (Cottino 2003 : 28). Diverses pratiques informelles, isolées et invisibles – telles que l'occupation temporaire de petits interstices oubliés – ne suscitent pas l'intérêt des journaux ni du voisinage et réduisent les opportunités de rencontre, si ce ne sont pas les migrants eux-mêmes qui la cherchent. Les villes cachent, en effet, des friches urbaines et industrielles auxquelles le regard, le corps et l'imagination n'accèdent que difficilement. Abandonnées

²² Extrait entretien n. 8, Naples, octobre 2020.

et invisibles, elles servent de refuge à toute une population qui disparaît dans l'ombre, et passe inaperçue (Vallet 2011).

À Naples, dans les alentours de la gare, sur les murs, des morceaux de papier proposent des chambres à louer avec des numéros de téléphone. L'informalité de Naples, la présence de logements aisément louables, réduit l'existence de campements en ville. J'ai passé du temps à côté du bureau des étrangers de la préfecture, discutant avec les gens : nombre d'entre eux revenaient à Naples depuis d'autres pays d'Europe pour renouveler leurs papiers et repartir dans la suite. La plupart étaient hébergés chez des proches ou d'amis d'amis, et ils racontent qu'une solution se trouve toujours, même quand ils se trouvent à devoir attendre plus longtemps.

Les migrants arrivés récemment dans la ville sont installés dans les interstices les plus délabrés du patrimoine de logements. Naples est en effet caractérisée par « un marché immobilier avec une large composante informelle et des standards qualitatifs très bas » (Rizzo 2019 : 12). Certaines opportunités de logement sont en effet destinées aux populations les plus précaires : les *bassi*, par exemple, habitations aux rez-de-chaussée ont subi des processus de *filtering down* et sont largement occupées par des migrants de transit. Ce type de marché du logement favorise des pratiques d'« auto-solution », s'appuyant sur des réseaux informels et communautaires et sur des liens qui permettent de s'entredonner des plans précaires pour trouver des solutions temporaires aux nécessités telles que le logement. Fabio Amato propose l'image d'un « flottement dans une condition de précarité » (Rizzo 2019 : 13) dans laquelle on partage des logements « de chance ».

Le grand nombre de gens qui demandent ces dernières années un lit aux services pour les sans-abri, me confie un militant associatif, interroge sur les trajectoires individuelles et la détérioration des opportunités d'accéder à des lits et des logements par l'informel, en lien peut-être avec les opportunités réduites de gagner de l'argent dans l'informalité.

Quand les migrants de transit sont dispersés sur le territoire, ce n'est pas alors à partir de là où ils dorment qu'ils peuvent entrer en contact avec ceux qui peuvent leur venir en aide. Cependant, l'ancrage de certaines associations, guichets, espaces sociaux et personnes-ressources sur le territoire porte remède. Les acteurs que j'ai rencontrés, par leurs récits, révèlent leur rôle en tant que points de référence essentiels : « *Mon numéro de téléphone passait vraiment de bouche à oreille, parce que quand ces jeunes arrivent sur un territoire, qui leur est méconnu, la première chose qu'ils cherchent, c'est leur communauté* »²³, « *mon numéro n'arrête pas de sonner* »²⁴, ou encore « *ton numéro circule, même si tu ne le veux pas, et quand tu n'es pas sur le terrain et tu as pris de la distance, l'urgence te rattrape, ton téléphone sonne* »²⁵.

Face à un contexte souvent pas facile à décrypter en termes d'opportunités et contraintes (juridiques et légales, d'accès aux services, de compréhension linguistique et des mécanismes relationnels), les associations et surtout les personnes les plus visibles et engagées deviennent des vrais points d'informations et repères, dont les contacts circulent : « *Après, d'autres groupes des migrants sont arrivés, ceux qui sont partis ont donné mon numéro aux amis, et les amis l'ont transmis à d'autres, ceux qui venaient d'arriver, ils leur ont dit : "écoutez quand vous arrivez, il y a une fille qui a une association, voici son contact" et moi je reçois des appels en continu* »²⁶.

Cependant, comme le souligne Howard Becker (2002 : 103), l'ancrage territorial des actions est un élément souvent déconsidéré. Toutefois, l'espace nous renseigne énormément sur les opportunités offertes, la co-présence et la dispersion des individus et il structure aussi les actions (Combes *et all.* 2011 : 21-22). Naples et Paris sont extrêmement différentes, en termes de visibilité du phénomène,

23 Extrait d'entretien n. 7.

24 Extrait d'entretien n. 8.

25 Extrait d'entretien n. 2, Paris, janvier 2020.

26 Extrait d'entretien n. 8.

des lieux de rencontre et de ressources disponibles sur le territoire, à cause aussi de l'histoire de l'immigration, extrêmement plus récente à Naples, et de l'organisation et dimension de la ville tout court. La centralité à Naples de Piazza Garibaldi, historiquement (Amato 1992) lieu d'échange, de rencontre, de non-isolement pour des personnes précaires et étrangères, résulte essentielle dans les trajectoires des migrants de transit. Marchés, services et associations qui ont pour clientèle un public étranger se concentrent surtout dans ce quartier dans les alentours de la gare. Cette proximité peut représenter une ressource. Le récit qui suit en représente un exemple. Il décrit l'arrivée, en 2012, de nombreux migrants de Libye : « *Moi je vis vraiment dans le centre de Naples, dans le centre de Garibaldi, du coup quand les jeunes de mon pays sont arrivés, ils ont demandé, parlé avec les gens de passage. Il y a un marché africain par ici, rue Bologne, où ils ont expliqué : "nous venons d'arriver, on cherche quelqu'un de notre communauté pour comprendre et tout" et les gens leur ont dit "écoutez vous avez une sœur qui n'habite pas loin, elle s'est mariée avec un napolitain", et là je me suis retrouvé avec tous ces jeunes de mon pays, en bas de chez moi, le concierge m'a appelée et m'a dit Aya regarde il a du monde pour toi, ici en bas, je suis descendue, je leur ai demandé qu'est-ce qu'il arrive, et ils m'ont expliqué qu'ils venaient d'arriver et ils cherchaient quelqu'un de leur communauté et qu'ils vivaient dans le centre d'accueil au centre de Naples. Je leur ai dit qu'ils étaient les bienvenus et c'est là que l'association est née, avec eux [...]* »²⁷

Des points névralgiques au sein de la ville produisent alors des opportunités d'entrer en relation avec des réseaux solidaires, mais aussi avec des personnes pouvant partager des informations. Ces relations peuvent dépasser les appartenances nationales, et s'appuyer sur une communauté de destin fondée sur le fait d'avoir partagé des autres lieux de transit ou morceaux de route (Massa 2014 : 41) ou tout simplement une condition existentielle. Les opportunités d'interaction se multiplient dans ces lieux, ce qui permet aux individus de repérer informations et de redéfinir les programmes migratoires.

La concentration peut pourtant mener à des tensions. En augmentant la visibilité, les réactions racistes de la part de la population peuvent surgir, surtout quand nombre de migrants se trouvent dans l'attente, sans suivi et quand des situations de malaise social s'agglutinent. Dans ces situations les militants associatifs se plaignent des continuelles sollicitations à intervenir. Ils expriment le sentiment d'impuissance face à des besoins et des situations qui les débordent. Quand à Naples la plupart des CAS ont concentré les demandeurs d'asile qui venaient d'arriver sur la Place Garibaldi, les associations de la diaspora présentes dans le territoire ont dû se confronter avec une situation qui dépassait leurs forces : « *[Les CAS] les laissent tenir les murs, car ils leur proposent que dalle, puis quand t'as un rassemblement de gens de couleur, ils attirent les regards, naturellement les personnes autochtones ont peur, puis il y a eu des cas isolés ..., mais quand même, on peut se dire que, par exemple, même juste 5 personnes qui restent là, à boire de l'alcool, posent problème...on voit la même chose si on se déplace place San Domenico, tu vois la même chose, à toute heure de la journée, tu vois des jeunes qui boivent, mais ils sont des italiens, la peau blanche et ils n'attirent pas les regards, eux sont tolérés. C'est comme quand il arrive un truc sur Naples, les gens disent "ah bah c'est Naples eh", tandis que le même truc à Milan passe inaperçu. Du coup je dis que laisser concentrer les gens, sans leur proposer des programmes de formation, ou des opportunités de s'occuper, produit la concentration de gens qui n'ont rien à faire sinon attendre, tuer le temps, et cela produit des temps de soupape, ce qui n'est pas toujours beau, avec l'alcool complice, le nombre de gens et les quelques mètres d'espace... il faut trouver une solution à la frustration ! C'est un problème structurel, les papiers qui n'arrivent pas, le manque d'opportunité, le manque d'orientation et formation et pour nous [association de la diaspora] c'est dur, parce que tu te retrouves avec plein de monde et il faut que tu te dédies à tout le monde, et tu n'as même pas la capacité, t'es seul, on est pas nombreux à faire face à tout cela* »²⁸.

27 Extrait d'entretien n. 7.

28 Extrait d'entretien n. 8

D'autre part, des associations font un travail aussi de terrain pour se mettre en contact avec les migrants de transit, en allant directement à leur rencontre. Cela participe à la construction de liens, qui dépassent l'urgence. C'est ainsi que la concentration d'individus, partageant des besoins similaires, permet, par ailleurs, aux associations et aux collectifs de nouer le contact avec ces migrants précaires et suspendus sur le territoire, comme l'explique Aya de l'association ADAM : « Avec le plus âgé de notre communauté, parce qu'il a 60 ans, je vais dans les centres d'accueil pour saluer les jeunes, moi j'ai toujours essayé de créer cette union, entre ceux qui sont là depuis des années et avec le plus âgé d'entre eux, parce que notre culture on ne veut pas la perdre, la culture d'écouter les plus grands, respecter le leader du groupe. En tant que membre de la communauté, je cherche alors de produire cette rencontre avec les nouveaux arrivants : on fait des réunions, on est allés dans plein de centres, c'est ainsi que ces jeunes se sont sentis en famille, accueillis, sinon cela ne se produit pas. Sinon, se produisait de la distance, on se croisait dans la rue : "bonjour, bonjour", et non, je veux créer cette connaissance, on va dans les centres, je les invite à la maison [...] dans le domaine de la convivialité pour dire : "vous êtes arrivés, mais nous sommes ici depuis des années, on ne vous laisse pas, pour n'importe quels besoins, venez frapper à notre porte" »²⁹.

La situation dans le contexte parisien demanderait un engagement sur le terrain plus important afin de déchiffrer les formes de soutien. On observe dans les dernières années de plus en plus de migrants aux statuts divers à la rue, dans des campements, ce qui nous informe sur les besoins émergents et sur le besoin d'agir en solidarité. Évacués et déplacés, nombre de migrants semblent flotter dans la ville, d'une solution temporaire à une autre. Au mois de février 2020, les évacuations des campements, après celui à Stalingrad (2016), qui pour son ampleur avait donné beaucoup de visibilité au phénomène et mobilisé beaucoup de soutiens (Naccache, Meddeb 2019), ont été plus de 60. À chaque fois d'imposants dispositifs policiers et de prise en charge se mettent en place³⁰. Les relations de solidarité, souvent, n'ont pas le temps de se construire. Le manque concret d'espaces de rencontre, une moindre place de l'informalité et les prix des logements exorbitants concourent à précariser les individus et favoriser le fleurissement de campements. Certains groupes de militants associatifs, ONG et services aux migrants ont fait le choix de proposer des services en plein air, mais toujours au même endroit, afin de l'ériger en point de repère : la distribution de petit-déjeuners au parc d'Éole, les cours de français Place de la Bataille de Stalingrad, en sont des exemples. Tandis que des services comme le Cèdre³¹ deviennent des lieux de refuge et d'orientation stables, et des associations demandent à la mairie des lieux stables de rencontre³².

La distribution de nourriture et les maraudes des groupes militants et solidaires sont cependant essentielles pour orienter les migrants vers les services existants sur le territoire, pour tisser des liens et dénoncer ce qu'il se passe dans les campements. L'observation ethnographique révèle l'existence sur ce terrain d'acteurs qui ne se revendiquent pas des diasporas, mais qui mobilisent leurs appartenances territoriales à des quartiers ou à des associations qui rassemblent les individus à partir de valeurs partagées. Les expulsions poussent les campements toujours plus dans des zones dangereuses, comme les bretelles du périphérique ou à proximité d'endroits de deal et de consommation de crack, ce qui entrave les solidarités *in loco* et anime les collectifs de riverains contre les migrants et consommateurs de drogues.

Si la concentration produit de l'urgence, et l'urgence conduit des associations et collectifs à s'engager en solidarité, les déplacements des campements vers des zones périphériques, le manque de proximité, de rencontre, entravent les formes de solidarité. Mettre en place de la solidarité auprès de

29 Extrait d'entretien n. 7.

30 Voir par exemple pour la période entre 2015 et 2016 : Eberhard M., Le Méner E., Segol E., 2018.

31 Espace d'accueil et d'orientation gérée par le Secours Catholique.

32 Au moment de l'ethnographie (janvier 2020) une association de soutien aux migrants revendiquait cela face à la Mairie, dénonçant le peu de soutien et reconnaissance montré par la municipalité.

ce public n'est pas anodin.

4. La solidarité

Face à la condition spécifique qu'on vient de décrire, et derrière des politiques d'ouverture municipale, nous rencontrons, en nous approchant de ces migrants, une société civile engagée et présente sur le terrain, qui met en lumière les nécessités et les contradictions de la question migratoire. Mais, pour ces acteurs de la société civile, qu'est-ce que ça veut dire s'engager avec des publics temporaires ? Quelles expériences sont proposées par les diasporas africaines afin de produire des espaces accueillants ? Y a-t-il un lien qui se noue entre générations diverses de l'immigration ? Quelles formes de solidarité prennent forme ? De quoi la « solidarité » est-elle le nom ? C'est à partir de ces interrogations que j'ai pu repérer trois idéal-types d'actions solidaires qui renvoient à des modes d'interaction et à des rapports à l'action divers. Ceux-ci ont émergé notamment à partir du terrain en Italie³³.

1-Répondre à l'urgence et y être dans la suite – Pas des services, des relations

La plupart des migrants de transit, et leur manque d'ancrage, de réseaux et de repères sur le territoire peuvent se trouver dans des situations de difficulté quant à des questions très matérielles telles que : la recherche d'un logement, l'accès aux soins, des besoins économiques ou un soutien en cas de violence et oppression. Les membres des associations des diasporas et les autres expériences collectives actives dans le tissu social de la ville sont alors sollicités et n'échappent pas aux urgences qui secouent la vie des migrants de transit. Un bénévole, originaire d'Afrique centrale au sein d'une association d'orientation aux migrants le résume ainsi : « *Il y a ceux qui sont partis ou se sont enfuis des réalités qu'ils perçoivent dures, de la Sicile, ou la Calabre, ils s'enfuient et arrivent à Naples, sans savoir où aller ! Malheureusement ils n'arrivent pas à rentrer dans les centres [...] et alors, leurs besoins tombent sur les centres sociaux³⁴, qui ne peuvent pas leur offrir un lit, mais qui leur donnent un coup de main, pour tout ce qui concerne le domaine légal, la question de trouver où se laver, une cantine. Les centres s'en occupent. Les associations quant à elles cherchent à les absorber, leur donner une aide concrète : elles peuvent les aider à trouver un lit. De temps en temps, on sollicite les centres d'accueil pour les adultes pour essayer de leur trouver où dormir. Ils sont vraiment laissés à l'informel, à nous, en tant que réalités sociales. Toute communauté d'étrangers a une association, et quand ils ne savent pas où aller, ils frappent à la porte des associations* »³⁵.

Plusieurs groupes, collectifs et associations que j'ai rencontrés sur ces terrains ont été poussés à se formaliser, réfléchir, et se structurer collectivement après avoir été interpellés de l'extérieur par des

³³ La recherche menée à Paris, notamment par l'observation ethnographique du quotidien des campements, supporte les analyses présentées, mais porte un regard un peu décalé. Je n'ai en effet pas rencontré des associations qui se revendiquent directement d'une diaspora. L'enquête s'est focalisée sur les pratiques de la solidarité observées sur ce terrain spécifique. Cette recherche exploratoire pousse alors à investiguer davantage les associations des diasporas parisiennes et leurs engagements, pour mieux saisir leurs actions.

³⁴ En Italie, les centres sociaux représentent un phénomène qui a une importance politique et sociale essentielle dans la structuration d'espaces autogérés. Dans ces derniers, des militants organisent des activités sociales, politiques et culturelles et imaginent des mouvements sociaux et des protestations urbaines. Les premiers datent des années 1970, mais ils se diffuseront bien plus largement lors d'une seconde vague qui va de la moitié des années 1980 jusqu'au début des années 1990. Il s'agit de lieux urbains dans lesquels « l'organisation est une alternative concrète à l'organisation bureaucratique dominante des nombreux aspects de la vie sociale et politique et qui offrent la possibilité de formes de démocratie directe grâce à des structures non hiérarchiques ». Ils se basent sur « des formes de travail coopératif qui n'entrent pas dans le cadre du travail salarial et sont explicitement dirigés contre les dynamiques de marginalisation et d'exclusion qui sévissent dans la société » (Piazza 2012 : 13-14).

³⁵ Extrait d'entretien n. 5, Naples, février 2020.

sollicitations d'aide concrète. Tel est l'exemple de cette association : « *Au début, je les accompagnais parce qu'ils avaient des difficultés [...] j'ai commencé comme ça, je leur ai dit avec tout mon cœur, je vous accompagne, mais en Italie : je vous accompagne une fois, deux fois, la troisième ils me disent "Madame, qui êtes-vous ? Pourquoi êtes-vous tout le temps ici ?" Avec ces jeunes nous avons alors monté une association qui permet de défendre les droits* »³⁶.

L'urgence n'est pas qu'un premier élan, mais elle constitue une pression toujours présente, qui peut être fatigante et frustrante à gérer. Cependant, j'observe que, bien que les personnes participantes aux associations s'investissent dans des requêtes pratiques chronophages, elles essaient de proposer des services d'orientation vers les services qui existent, d'ouvrir des espaces de parole, d'offrir un thé chaud, un repas, de prendre le temps de discuter, de se mettre à l'écoute, de recueillir des dénonciations, de donner des conseils, de construire des relations. Le fait de parler des langues communes libère la parole. Les personnes issues de l'immigration, et en particulier polyglottes, s'avèrent des clés d'accès à une réalité difficile à appréhender.

L'informel des relations s'affiche par l'échange des numéros de téléphone et les demandes d'accompagnement montrent la nécessité d'intermédiaires. Cela s'aperçoit clairement lors de l'observation de maraudes dans les campements de Paris : les habitants de ceux-ci cherchent parmi les solidaires ceux qui sont issus de l'immigration pour des traductions, pour discuter, pour poser des questions et pour confier des dénonciations.

Les diverses activités proposées par les associations en réponse aux nombreuses sollicitations des migrants prennent la forme d'un suivi qui s'étale dans le temps. Contrairement aux services publics, il s'agit pour les solidaires de construire une relation avec les gens qu'ils rencontrent. Le soutien juridique, les cours de langues, les traductions et explications des communications reçues, les accompagnements pour l'accès à la santé ne sont pas des fins en soi, mais visent à développer un lien, un rapport de confiance. Même si ces pratiques se configurent comme des actions isolées, elles peuvent également évoluer dans des accompagnements plus longs, jusqu'à construire de l'affection et des relations d'amitié.

Un exemple concerne l'association ADAM, qui, entre autres, s'occupe également d'orienter les femmes enceintes. Elle poursuit son engagement en offrant un accompagnement pour la présentation des demandes de régularisation : « *Par exemple j'accompagne les femmes enceintes qui n'ont pas de permis de séjour à l'hôpital, là où il y a un guichet qui s'occupe des femmes sans papiers, et suivent leur grossesse, je les suis jusqu'à ce qu'elles accouchent, et après l'accouchement, c'est l'avocate de l'association qui suit le parcours pour obtenir les papiers : elle fait la demande au tribunal avec l'article 31, pour l'octroi des papiers, il faut beaucoup de temps, tu deviens vraiment membre de la famille, c'est ça la différence, je reste avec ces femmes, qui se sentent protégées* ». Le suivi, on le voit aussi, dans les relations qui se nouent et qui donnent vie à des soutiens de longue haleine. Je l'observe en participant à une soirée d'un collectif d'une diaspora, dont l'argent recueilli servira pour aider les jeunes de cette communauté qui encourent dans des peines de prison : « *On est comme une famille et on les soutient comme une famille le ferait, on ne laisse personne tomber* »³⁷ m'explique l'un d'eux.

Le côté relationnel et de suivi, permet d'aller au-delà de l'urgence, de construire une relation, non pas en termes caritatifs, ni d'assistance. C'est donc dans ce cadre, que les définitions de solidarité mobilisées par les acteurs rencontrés soulignent ce côté relationnel : « *La solidarité est être ensemble, c'est la convivialité et l'esprit de partage, c'est l'écoute parce que sans écoute tu ne peux pas être solidaire, pour connaître ce mot [la solidarité] tu dois connaître l'autre, écouter [...] Il faut entrer en relation.* »³⁸.

C'est donc le suivi, l'écoute et l'échange qui permettent aux personnes engagées dans la solidarité de

36 Extrait d'entretien n. 7.

37 Extrait d'entretien n. 6, Naples, février 2020.

38 Extrait d'entretien n. 7.

résister à la frustration. La frustration d'être débordées par les besoins, de ne pas pouvoir donner réponse, de ne pas influencer sur les causes structurelles qui produisent ces conditions de suspension et de précarité qui riment souvent avec le malaise social.

Si nombreux des interlocuteurs rencontrés évoquent la frustration, la fatigue de leurs actions qui ne sont que des « *gouttes dans un océan en tempête* »³⁹, émerge toutefois la volonté de dépasser l'urgence et d'essayer d'offrir des outils pour que les gens qu'ils rencontrent deviennent en capacité de s'en sortir. Cette approche produit une vision de grande envergure qui s'oppose à l'asphyxie de l'urgence. Ainsi certains retours décalés dans le temps permettent de regarder aux engagements à partir des effets dans le long terme. Un bénévole associatif évoque « *des familles qui m'appellent pour me remercier, ou des jeunes qui m'appellent encore même s'ils n'habitent plus ici. Ça chauffe le cœur. Je me dis alors que j'ai vraiment fait du bien si les gens se souviennent de moi, ça veut dire que j'ai mis une graine et quelque chose a poussé de cette graine-là. Du coup ce n'est pas tout à fait vrai qu'on ne peut rien sur la situation qu'on vit, on a les mains serrées derrière le dos, mais on a quand même un rôle pour ces gens, on est important pour eux* »⁴⁰. Il m'expose alors l'importance de l'existence de relations d'entraide, honnêtes et d'amitié dans un monde injuste et dur comme celui vécu par les migrants qu'il rencontre.

Nous avons évoqué le sentiment de suspension des migrants de transit, celui-ci se répercute, maintes fois, sur des résistances à prendre part aux – faibles – parcours d'insertion proposés par les institutions. Ce qui se ressent, par exemple, avec l'apprentissage de la langue, comme me reporte un solidaire parisien. Il a observé que des demandeurs d'asile n'arrivent pas à apprendre le français et ils font face à des grandes difficultés d'apprentissage tant que leur situation est suspendue, mais dès qu'ils reçoivent des papiers ils se "débloquent", alors leur niveau linguistique s'améliore rapidement. Les préoccupations liées à l'instabilité peuvent avoir pour effet un refus physique et psychologique à s'investir sur un territoire. Il s'agit d'une stratégie répandue de protection individuelle face à la précarité, qui peut être cependant contrastée par le relationnel. Ceci pousse les individus, petit à petit, à s'insérer dans un tissu social. Les associations, avec leur approche de proximité, sans l'exprimer explicitement, agissent en sapant ces résistances. Par le relationnel les individus se trouvent, sans en avoir pris trop la mesure, à acquérir des compétences et tissent des liens, qui leur permettent finalement de s'ancrer dans un endroit.

Les associations font preuve, d'ailleurs, d'une sensibilité à comprendre cette « *coexistence paradoxale d'une tension à s'installer et l'envie de se barrer* »⁴¹ et offrent des occasions de faire de l'endroit sur lequel les migrants sont de passage, un chez soi. Elles ouvrent une entrée pour vivre autrement, favorisant une perception de sécurité primaire.

Certains migrants de transit s'engagent alors dans les groupes qui leur sont venus en aide dans l'urgence, produisant un mouvement vertueux d'entraide, qui construit une appartenance au territoire. Cela casse l'effet d'isolement que la condition et sentiment d'être de passage provoquent sur la vie sociale. Cela permet de s'enraciner, sans exclure l'opportunité de partir : « *c'est mieux d'avoir plusieurs chez-soi que n'en avoir guère* »⁴² m'explique un jeune militant associatif.

2 – Organiser des activités s'appuyant sur les présences éphémères - Maîtriser les représentations de l'immigration

Les acteurs de la diaspora africaine que j'ai rencontrés s'engagent pour promouvoir la rencontre entre leur communauté et le reste des habitants de la ville. Cela passe souvent par des activités culturelles.

39 Extrait d'entretien n. 6.

40 Extrait d'entretien n. 5

41 Extrait d'entretien n. 2

42 Extrait d'entretien n. 6.

La proposition d'animations culturelles vise à favoriser et souder la rencontre, en valorisant également les compétences des personnes qui ne sont pas nécessairement stables sur le territoire. L'objectif principal demeure dans la volonté de déconstruire les stéréotypes, réduire l'appréhension face à l'étranger et briser le racisme. Des concerts, des défilés, des rencontres culinaires, mais aussi des ateliers de couture deviennent l'occasion pour promouvoir l'échange et faciliter l'élargissement des cercles de connaissance, entre gens d'origine et de générations diverses.

C'est ainsi, qu'une association d'une diaspora à Naples organise des rencontres dans les écoles entre les jeunes hébergés dans les centres d'accueil et les écoliers, afin de déconstruire la peur. Cette activité a été lancée au moment de l'arrivée d'un grand nombre de migrants accueillis dans les CAS dans les alentours de Place Garibaldi, ce qui avait alimenté les craintes à l'égard des migrants. Bien que les personnes qui prennent part à ces ateliers ne restent pas nécessairement à Naples, elles participent à produire un dialogue interculturel auprès des nouvelles générations, qui pourrait avoir un impact profond dans la ville.

Avec ces actions les associations montrent qu'elles sont l'incarnation d'un pont, car elles assurent un rôle d'intermédiaire entre migrants de transit et société, en transformant les individus suspendus dans des ressources pour le territoire. Ainsi, l'organisation de ces ateliers et événements permet également de rompre avec des pratiques et un paradigme uniquement fondé sur l'assistance à l'égard des plus faibles.

Les événements peuvent être éphémères, autant que le transit de certains individus dans la ville, mais peuvent produire des effets à long terme sur les perceptions du phénomène migratoire, m'explique un militant. C'est ainsi que certaines associations de la diaspora proposent un travail de soutien à la formation, afin de valoriser les compétences des gens de passage. Cette possibilité leur offre une occasion de mettre en avant leurs qualités et savoir-faire et les voir reconnus.

De même, l'organisation de soirées, de concerts, de moments de rencontre, permet la construction d'amitiés et de liens d'inter-connaissances. Ces actions facilitent un rapprochement aux nombreux espaces collectifs non marchands, dans lesquels il est possible d'organiser des moments de divertissement et d'échange, sans que la consommation soit une condition au partage. « *Naples est une ville pleine d'espaces qui ont été en partie restitués au peuple, comme l'OPG⁴³ il y en a vraiment beaucoup, chacun avec ses fonctions sociales* »⁴⁴ m'explique une militante de la question migratoire. Lors de mon ethnographie à Naples j'ai participé à une soirée organisée par un collectif d'une diaspora africaine, dans un autre espace social ouvert et non marchand⁴⁵. Le public de la soirée était varié, avec la présence massive de jeunes filles napolitaines, produisant une atmosphère festive dans laquelle, statut migratoire et difficultés quotidiennes disparaissaient dans le divertissement de la jeunesse (Laborde 2019 ; Seymour, Marillier, Squires 2020).

Le rôle des associations et des collectifs de migrants participe, ainsi, à la construction d'une société métissée : ils décroissent les migrants de transit, offrant des occasions de socialité.

Ce type d'engagement des diasporas, si d'un côté, il promeut un mode de société, d'autre part il s'efforce de contrôler les représentations des migrants au sein de la société. « *Beaucoup sont de passage, eux s'en vont, tandis que moi je suis là, et je suis remise en discussion pour ma peau. Moi je reste ici et mes fils aussi sont ici, c'est ainsi que je dois continuer avec des activités culturelles, pour construire des relations avec les napolitains* »⁴⁶ m'avoue une militante associative. La perception des

⁴³ Ex-OPG : il s'agit d'un centre social autogéré. « Un lieu de rencontre et de vie qui sort des logiques du profit », un espace qui offre la place pour « lancer des parcours de mobilisations à partir de nos concrètes exigences ». <http://jesopazzo.org/index.php/chi-siamo>.

⁴⁴ Extrait d'entretien n. 9, Naples, octobre 2020.

⁴⁵ L'*Asilo* représente un autre espace public et ouvert, consacré à la culture. <http://www.exasilofilangiri.it/chi-siamo/>

⁴⁶ Extrait d'entretien n. 7.

migrants de passage dans la ville se reflète également sur ceux qui sont là depuis longtemps. La rencontre s'avère un outil pour amorcer le regard méprisant et chargé de stéréotypes porté sur les personnes migrantes.

Cette volonté de promotion de la rencontre, et de performer l'image de l'immigré, passe aussi par la tentative de contrôler la propre communauté : « *S'il y a un problème par exemple, dans notre communauté, nous, on ne dénonce pas, on ne va pas chez la gendarmerie, non, on organise des rencontres avec les plus âgés. On essaie de résoudre le problème à notre façon traditionnelle africaine : on s'assoit, les plus âgés prennent la parole, et quand ils ont parlé, personne ne peut rien dire. Et cela, je t'assure, personne ne comprend comment ça marche, [...] on s'assoit avec nos mères et pères et on laisse à eux de juger, tout ce qui sortira de la rencontre, reste.* »⁴⁷. L'ambition de tisser la relation avec les membres de la propre communauté – les plus précaires, les plus en difficultés – peut renvoyer, là où cela est possible, à une sorte de gestion des déviances et des situations tendues de malaise social.

3- Dénoncer, produire des plaidoyers. Un point d'observation privilégié

Les migrants de transit, avec lesquels les membres des diasporas entrent en contact leur offrent l'accès à leur quotidien et une photographie des contradictions des politiques de l'immigration. Être sur le terrain et en relation directe avec des individus qui vivent dans des conditions de précarité permet de saisir les formes d'exploitation et les difficultés qui accablent cette catégorie. La récurrence de certains besoins ou fragilités et les dénonciations que les migrants de passage portent – n'émergeant pas souvent publiquement – poussent les associations et les collectifs à s'y intéresser.

C'est ainsi qu'au fur et à mesure de soutiens individualisés, les collectifs solidaires se construisent une expertise sur la situation et prennent la parole pour dénoncer ce qu'ils observent, ou pour proposer des solutions.

Par exemple, les guichets de soutien juridique, proposés par presque toutes les associations rencontrées sur le terrain, ont constaté les entraves et les effets psychologiques et matériels, que les attentes prolongées pour les renouvellements de papiers et pour l'octroi de l'asile ont sur les individus. Ces attentes alimentent la sensation de suspension, la difficulté de travailler, de s'investir sur le territoire, de demander un regroupement familial et des subventions.

« *Pour énormément de monde la vie dépend d'un permis de séjour* »⁴⁸ affirme un membre d'une association qui propose un service de soutien juridique aux migrants.

Les militants associatifs et les collectifs rencontrés font le constat de la manière dont les lois actuelles produisent de l'irrégularité, de la précarité, de l'angoisse et du stress chez les individus. Ils dénoncent les obstacles, par exemple, pour présenter des recours pour les personnes non accueillies. Ces démarches affaiblissent les énergies des demandeurs d'asile et d'eux-mêmes.

Outre à s'employer pour faciliter les *iter*, pour faire respecter les droits, les militants associatifs sont, alors, poussés par l'expérience à faire des pressions, des signalements, à présenter des propositions concrètes pour repenser les pratiques administratives. La frustration qu'ils éprouvent, quand ils soutiennent des individus dont les problèmes sont structurels et la structure est bloquée, les pousse à porter les revendications et les dénonciations auprès des décideurs et de partager et dé-singulariser les souffrances des migrants : « *Les institutions reconnaissent notre rôle, mais elles n'écoutent pas nos signalements, parce que nous avons des propositions pour accélérer certaines choses, pour diminuer les temps bureaucratiques, mais on n'est pas écoutés, vraiment il n'y a pas la volonté de collaborer. On se sent frustrés. Ce sont des problèmes qui peuvent être résolus au niveau local, eux, ils te disent que non, ils ne peuvent pas y trouver une solution, mais ce n'est pas toujours vrai, parce*

47 Extrait d'entretien n. 7.

48 Extrait d'entretien n. 5.

que, par exemple, il suffirait d'organiser les préfectures, cela est bien possible... parce que si je dois renouveler un papier avec les mêmes documents qu'ils ont déjà étudiés, pourquoi dois-je attendre une année ? »

Ainsi, les dénonciations peuvent se transformer dans les prémisses d'un mouvement : *« Après les premières rencontres, nous sommes entrés en contact avec plein d'accueillis et ainsi est née la nécessité du guichet légal, qui a rencontré dans son parcours plus de 2000 migrants, accueillis, non accueillis, demandeurs de protection internationale, de permis de séjour pour le travail, etc. C'est de ces rencontres qu'il s'est produit un mouvement politique, parce qu'on a dû constater les abus sur le territoire local et puis sur celui national »*⁴⁹. Faire face aux urgences, en partant du cas par cas, permet de dépasser le simple accompagnement individuel et de dénoncer collectivement les conditions juridiques, qui souvent, sont parmi les raisons de la condition de précarité et de transit que vivent ces migrants.

Nous pourrions imaginer les difficultés que les associations et collectifs rencontrent à lutter avec des migrants de passage qui n'ont pas nécessairement l'envie de s'engager sur un territoire. Cependant, après observations, on s'aperçoit que même avec un *turnover* important d'alliés, le plus important est de recenser les situations dans lesquelles le droit ou les droits humains sont écrasés. Nayah, militante dans un mouvement de migrants, l'explique ainsi : *« la composante du mouvement est une composante qui se déplace, qui n'a pas une stabilité qui permet de rester ici. Mais nous le vivons aussi avec les camarades italiens, très nombreux sont ceux qui, à un moment donné, quittent tout pour aller à Milan, à Turin, pour des motifs de travail, et du coup il y a un échange de forces des personnes, mais je crois que cela fait partie des choses, c'est sûr qu'avec la composante migrante, qui se déplace, qui cherche un travail, et de la stabilité cela est encore plus clair et évident »*⁵⁰.

Une autre expérience fort intéressante a émergé à Naples : une collaboration entre les diverses associations et collectifs issus de l'immigration, qui a su chercher le soutien d'autres réalités pour pouvoir dénoncer la gestion des centres d'accueil. Il s'agit du *« contrôle populaire »* de ces structures. En Italie, diverses enquêtes⁵¹ ont dénoncé la gestion des CAS par des sociétés privées. L'absence de tout contrôle a permis des situations de violation des accords avec les préfectures quant aux conditions de vie et aux normes sanitaires.

Suite à des récits d'injustice et aux descriptions des conditions pitoyables des structures, les collectifs et associations des diasporas ont fait des pressions pour y rentrer, en insistant contre les résistances des gérants et ont recueilli des vidéos de ce qu'il arrivait dans ces centres. *« Nous avons fait de nombreuses luttes, parce que les jeunes dans les centres d'accueil, ils n'ont pas le droit à la parole [...], les jeunes ont commencé à filmer, pour nous montrer pour qu'on aille dénoncer cela à la préfecture, parce qu'il ne suffit pas de parler, on voulait leur montrer des preuves. [...] Personne ne peut protéger ces jeunes, parce qu'ils sont expulsés de ces réalités d'accueil à chaque fois qu'ils se plaignent : expulsion ! Du coup je leur ai dit : "ne vous plaignez pas, filmez en cachette, vous nous montrez, et nous on organise des manifestations pour dénoncer les injustices qui vous arrivent dans ces centres ". Ainsi on a réussi à en fermer certains. [...] Je faisais le pont, car il y avait de la confiance, ils savaient qu'ils donnaient des vidéos à une sœur et qu'ils ne risquaient rien »*⁵².

Ce sont alors ces associations qui deviennent les interlocuteurs auxquels ces migrants s'adressent. Ainsi une militante de ce qui va devenir après un collectif politique de migrants raconte : *« 10 jeunes*

49 Extrait d'entretien n. 9.

50 Extrait d'entretien n. 9.

51 Le scandale nommé « Mafia capitale » dévoila que des coopératives romaines avaient soustrait une partie des financements destinés aux projets SPRAR. Salvatore Buzzi, président d'une grande coopérative romaine, affirmait lors d'un appel téléphonique intercepté par la police : « avec les migrants, on fait plus de pognon qu'avec la drogue ». Cette enquête judiciaire montra une gestion lucrative largement diffuse de « l'accueil » des migrants.

52 Extrait d'entretien n. 7.

maliens sont arrivés, ils avaient été expulsés par le centre d'accueil et c'est de cet épisode qu'on a commencé à faire ce qu'on appelle le contrôle populaire, c'est-à-dire, qu'on est un collectif, et on rentre avec des avocats physiquement dans les centres, on fait des assemblées avec les jeunes pour voir leurs besoins matériels, qu'est-ce qu'il n'est pas fourni [...] du coup on a trouvé des situations de maxi centres vraiment avec des chambres énormes avec plein de monde entassé, très peu de toilettes, des conditions hygiéniques et sanitaires épouvantables, écoles d'italien et assistance médicale pas fournies et avec eux, on a fait des dénonciations en préfecture ».

Sur cette question se soude une collaboration entre associations en contact direct avec les migrants et organisations ayant une implantation nationale – syndicats, associations et partis – afin de se protéger d'intimidations et violences possibles. Ainsi Aya, militante associative à Naples, affirme : « *si je me mets à crier toute seule, les gens peuvent me faire du mal, du coup je dois me protéger, produire un réseau, parce que l'accueil n'est pas un jeu, ça rapporte plein d'argent* »⁵³.

*

La définition de solidarité qui émerge des acteurs rencontrés et des trois idéal-types d'action que j'ai mis en lumière montre qu'engagement politique et soutien matériel sont extrêmement liés. Elle renvoie à une définition large de la solidarité qui vise à la construction à travers des actes concrets et quotidiens d'une société souhaitée. Comme le dit si bien un militant associatif interrogé sur sa définition de la solidarité : « *il suffit de penser à ce que nous sommes en train de construire... nous sommes en train de construire une ville mul-ti-cul-tu-relle, c'est ça que nous sommes en train de construire, du coup toute action, qu'elle soit des associations, des administrations, de la préfecture ou de n'importe qui, à l'égard de n'importe quel migrant, est une action qui aura des répercussions politiques, négatives ou positives, sur la société dans laquelle nous vivons, et nous pouvons essayer avec nos actes qu'elle soit plus solidaire, qu'elle ouvre un regard plus humain, non pas de compassion ou de pitié, mais un regard de respect de l'humanité* »⁵⁴

Cette définition renvoie à une lecture politique et eschatologique de la solidarité qui remet au centre la proximité des individus, « les liens humains directs », l'échange. C'est ce que les formes d'assistance – des fois présentées sous le nom de solidarité – proposées par les administrations n'assurent pas, car elles sont perçues distantes des besoins, froides (Giorgi, Saintoyant. 2018 : 221) et couplées avec le contrôle des mobilités.

Les acteurs de la société civile, qui agissent en solidarité, soulignent la production de relations amicales entre les acteurs. À l'occasion de la réception du prix Lessing en 1959, Hannah Arendt portera une réflexion sur l'amitié. Celle-ci ne renvoie pas à l'intimité des gens au-delà de ce qui se passe dans le monde, elle s'affirme, au contraire, comme une « relation libre et horizontale qui, à travers le dialogue, ne perd pas le monde de vue, ne substitue pas le monde avec l'espace étrié du privé, de l'anonymat, de l'autoréférentialité singulière ou de groupe » (Lotto, 2006 : 95). C'est ce type d'amitié que mes interlocuteurs évoquent.

L'élément central de la relation est donc le partage – d'où l'importance du dialogue – car le but est d'inverser le non-respect institutionnel de la dignité humaine, que souvent, les acteurs de la solidarité observent dans le traitement de l'immigration. Il s'agit donc de construire une « pratique de l'humain ou de l'humanité qui, prenant en charge la situation réelle de la condition humaine chez les migrants, vise quotidiennement à soulager le fardeau de cette condition par l'hospitalité et le vivre-ensemble –

53 Extrait d'entretien n. 7.

54 Extrait d'entretien n. 8.

qui va au-delà du droit déterminé par la loi » (Fornet-Betancourt 2004 : 203). Tout interlocuteur que j'ai rencontré fait l'éloge du dialogue comme chemin de l'humanité et illustre le fait que la proximité et le partage sont des pratiques qui, à partir d'une relation d'échange et d'apprentissage réciproque continu, passent par l'accompagnement et la réflexion collective afin de déchiffrer le monde.

Ce qui émerge des actions et de la parole, qui est portée sur les propres engagements, est l'invitation à lier le pragmatique avec la volonté d'un projet de société, qui permet de dépasser le souffle court de l'urgence : « *On construit une collectivité, on met de l'énergie pour produire un raisonnement, un être ensemble et faire ensemble à travers l'analyse des problèmes, parce qu'il ne s'agit pas uniquement d'accompagner à la préfecture ou à l'hôpital, qui est une fin en soi. Pour l'amour de Dieu, j'aide la personne, les personnes, mais, en fait, l'objectif final est plus large, il s'agit de nourrir une conscience collective* »⁵⁵.

Les diasporas face au COVID 19

Pendant la crise sanitaire due au COVID 19 les associations et collectifs de la diaspora se sont montrés réceptifs aux difficultés que les migrants les plus précaires vivaient, et opérationnels dans la recherche de solutions rapides, lucides et incisives. Leur proximité avec les migrants souffrant considérablement lors de ce moment d'adversité supplémentaire et les relations d'amitié et d'échange construites grâce à une pratique de terrain infatigable, depuis des années, ont fait d'eux des acteurs largement sollicités pendant l'urgence. Ces associations et collectifs ont fait preuve, nous l'avons souligné, d'une compétence acquise à s'activer très rapidement pour répondre aux besoins : trouver des solutions et mobiliser des gens et des compétences ou ressources. Le rôle de point de repère, quand les institutions sont absentes ou faibles, leur a permis de comprendre et d'identifier les nécessités et les difficultés des populations les plus défavorisées, de construire des luttes sociales et d'imaginer des solutions pratiques.

Pendant la crise sanitaire qui a bouleversé l'année 2020, les associations des diasporas ont alors fait preuve de leur rôle et de leur engagement auprès de ce public. Elles ont fait caisse de résonance des difficultés des migrants les plus précaires et elles ont construit des réseaux de soutien : « *sans nous, il était difficile d'arriver aux communautés et à ceux qui étaient dans le besoin* »⁵⁶. Diverses activités de solidarité ont alors vu le jour dans l'urgence et en s'appuyant sur des réseaux préexistants et sur des capacités d'organisation implantées sur le territoire. Cela est arrivé aussi bien en France qu'en Italie. Cela illustre l'importance d'un tissu comme celui des diasporas dans la trame des villes.

À Naples, les associations se sont engagées dans des activités de soutien concret et d'orientation. Par exemple, elles ont supporté les personnes qui en ont eu besoin dans les démarches d'allocations, de remboursement et de subside au manque de revenus. Elles ont assuré un soutien psychologique, un travail informatif de prévention du virus et de décryptage de la situation sanitaire. Nombre de ceux qui, pour des raisons linguistiques ou de faibles connaissances du contexte, étaient désorientés par la situation ont bénéficié de l'action des associations. Elles ont su recueillir de l'argent, avec des collectes, des financements extérieurs ou des dons, permettant à beaucoup d'individus de se nourrir. Sans reculer face à un travail disproportionné, elles ont aussi mis en avant des revendications, des dénonciations et elles se sont investies pour faire respecter les droits des plus vulnérables pendant ce moment, qui s'est révélé être aussi une occasion d'exploitation des plus faibles. Elles se sont largement engagées afin que tout individu soit protégé et soutenu pendant ce temps difficile.

Par exemple, l'association Yo raconte avoir été débordée par le nombre de migrants n'ayant pas un niveau scolaire suffisant pour être à même de compléter les formulaires de subventions. Elle a constaté le faible taux de littéracie numérique et s'est investie pour aider à présenter les demandes

55 Extrait d'entretien n. 9.

56 Extrait d'entretien n. 6.

d'allocations. À côté d'actions telles que celles-ci, la totalité des associations et groupes rencontrés a accompagné leurs activités par des mesures concrètes de soutien financier ou alimentaire, destinées à l'ensemble des personnes qui se sont trouvées dans le besoin absolu, n'ayant pas de moyens pour subvenir à leurs propres besoins, notamment des personnes qui se débrouillent au jour le jour ou des travailleurs employés à la journée. Un militant associatif souligne que « *les gens se lèvent le matin, et ce qu'ils gagnent il les fait manger et vivre, du coup ça a été terrible* », et il explique comme certaines communautés travaillent surtout en tant que ambulants et disposent ainsi uniquement d'entrées journalières : « *s'ils ne vont pas travailler, ils ne gagnent rien, s'ils sont obligés de rester à la maison ils ne gagnent plus rien, l'association a alors fait un crowdfunding pour trouver de l'argent pour garantir des aliments pour les gens qui l'avaient contactée* »⁵⁷.

Dans un deuxième temps l'organisation sur Naples des distributions alimentaires faites par les diasporas a réussi à fédérer plusieurs associations, une ONG, des syndicats et elle a porté la cause jusqu'au soutien de l'OIM, en montrant une remarquable capacité de mobilisation. Le rôle des diasporas dans la distribution alimentaire a été, alors, celui de faire remonter les problèmes, d'offrir une solution concrète et rapide aux gens qui avaient faim et de garantir la distribution des biens. Cette expérience s'est appuyée sur les liens au sein des communautés. Tout en n'ayant pas reçu les autorisations pour sortir en tant qu'associations, elles arrivaient quand même à beaucoup « d'invisibles » dans le besoin : « *chaque communauté des diasporas sénégalaise, de la Côte d'Ivoire, burkinabé, biélorusse etc., venait retirer les aliments pour sa communauté et faisait la distribution au sein de celle-ci, parce que chacun sait où et comment trouver les personnes de sa communauté. Quand l'ONG est entrée en contact avec nous, elle était trop étonnée* »⁵⁸.

Ces distributions de nourriture n'ont pas empêché pourtant de dénoncer l'injustice des aides proposées par la municipalité et la région, qui imposent comme critère pour y bénéficier la résidence⁵⁹, dont les migrants de transit souvent ne disposent pas. Un membre de l'association ADAM, qui a été à l'origine de l'organisation du programme de distribution des biens de première nécessité, l'explique ainsi : « *Pendant le COVID, nous avons parlé avec les familles, avec les gens et nous avons compris, qu'à Naples... toutes les aides sont arrivées... après deux mois ! Mais il fallait avoir le certificat de résidence pour les avoir, du coup nous avons pris le parti d'être avec les personnes invisibles, parce que pendant le lockdown tout le monde devait rester chez soi, il ne fallait pas mettre des critères pour les distributions de bouffe ! Si tu mets des critères, il va y avoir quelqu'un qui ne va pas avoir la possibilité de manger et du coup il va sortir, il va être en danger, nous avons alors essayé de garder tout le monde chez soi, sans laisser personne derrière nous. Tout le monde au même niveau ! Il faut partir des gens, les gens avaient faim, et tu mets des critères ? La résidence ? Désolée, vous savez combien de maisons à Naples sont louées sans contrat ? [...] On a fait ce projet... les journalistes sont arrivés, personne ne nous a contestés parce qu'on ne veut laisser personne derrière ... Mourir de faim ! Nous avons donné à voir le paradoxe de la résidence !* »⁶⁰

C'est ainsi qu'une distribution alimentaire prend les contours d'un acte de dénonciation et de revendication, montrant l'imbrication de l'action humanitaire et de l'action politique. Par conséquent, la revendication de la résidence et de l'opportunité d'avoir accès à la santé publique sont remontées

57 Extrait d'entretien n. 8.

58 Extrait d'entretien n. 7.

59 Le concept juridique de « résidence » renvoie à l'inscription à l'état civil de la commune de résidence. Concrètement, il s'agit de déclarer son adresse de domiciliation afin d'être reconnu sur le territoire, ce qui ouvre différents droits : le certificat de résidence permet l'accès à certains services (inscription au service sanitaire national, obtention d'une carte d'identité valable uniquement en Italie, etc.) et au renouvellement des papiers. La reconnaissance de la résidence est un enjeu à la fois concret et symbolique pour l'insertion dans le tissu de la ville.

60 Extrait d'entretien n. 7.

avec vigueur parmi les questionnements posés au sein des associations et des collectifs des diasporas. À l'exemple du Mouvement des Migrants et des Réfugiés qui a proposé et demandé au gouvernement une régularisation⁶¹ des migrants afin de leur donner accès à un permis de séjour d'une année – convertible par la suite – pour faire face à la crise sanitaire. Il argumentait cette revendication par la nécessité de protéger tout le monde, en permettant au moins à tout migrant d'avoir accès, sans résistances et entraves, au système sanitaire. Au même titre, les associations rappellent les conditions de l'habitat de nombre de migrants de transit et de l'impossibilité d'obtenir la résidence dans le contexte du patrimoine immobilier de la ville. Elles demandent le retrait du critère de la résidence pour accéder aux aides municipales et régionales.

Comme nous l'avons vu, la connaissance des conditions de vie des plus précaires et instables permet de repérer les effets de l'exclusion, de la marginalité et de l'exploitation, notamment sur le marché du travail et dans le domaine du logement, lesquels s'aigrirent lors des crises. Sous cet angle, la figure du migrant est en effet emblématique (Cole 2000). Les migrants de transit font partie d'une catégorie dispersée, désorganisée et faible, caractérisée par son exclusion quasi-totale des amortisseurs sociaux et des mesures d'aide et d'accompagnement. Ils représentent, d'ailleurs, un bassin largement exploité dans le marché noir de l'emploi. Telles réflexions et les retours d'expériences qui leur sont confiés ont alors poussé certains groupes à s'engager pour dénoncer des situations d'oppression, de contrainte et de violation des droits sur le travail. Les migrants de transit sont souvent recrutés dans les activités du secteur primaire qui requièrent une main-d'œuvre importante – notamment dans le secteur agricole et dans les industries dont la production varie beaucoup selon la demande et qui voient des niveaux très poussés de précarité et d'insécurité. C'est ainsi que plusieurs personnes ont été licenciées pendant la crise : ceux n'ayant pas de contrats n'avaient aucune protection. Certains militants associatifs se sont alors dédiés à suivre ces situations, ou encore, par rapport aux conditions de travail, d'insister sur le respect des précautions sanitaires.

Les diasporas ont, pendant ce temps-là, montré qu'elles représentaient une ressource essentielle pendant la crise sanitaire. Cela s'est affiché avec une telle puissance que les associations se sont renforcées. Leur cohésion et la capacité de travailler en synergie entre elles s'est agrandie, les inscrits et les gens, mettant à disposition leur temps ou ressources, ont bondi : « *l'occasion du Covid a montré l'importance de l'association* »⁶². Une association a décidé, après cette expérience, de devenir association de promotion sociale, des autres collectifs se sont trouvés solidifiés, toujours plus persuadés de l'importance de la solidarité dans le contexte actuel. « *Naples est une ville qui a survécu au lockdown grâce au mutualisme et au secours des associations et des mouvements présents sur le territoire* »⁶³ affirme une jeune militante. Les diasporas ont montré le mutualisme qu'elles savent mettre en place, mais elles ont également été présentes pour informer, protéger les personnes vulnérables, expliquant et fournissant du matériel – notamment les masques – pour une réduction des risques. Elles ont pu encore une fois faire des pressions sur l'administration afin de porter leur expertise des situations de terrain, là où les dispositifs institutionnels sont inopérants. Elles ont montré, une fois de plus, une remarquable capacité d'organisation et se sont engagées pour construire une société solidaire, responsable, critique, éveillée sur les formes d'oppressions et d'injustice et prête à les dénoncer.

⁶¹ Les politiques migratoires et la gestion du phénomène en Italie – caractérisées notamment par des régularisations successives et un cadre juridique qui produit une grande précarité de statut – entraînent le fait qu'un migrant peut voir son statut se modifier : l'illégalité peut être transitoire, des migrants ont été régularisés, d'autres n'ont pas pu renouveler leurs papiers, etc. Cela empêche une division nette entre ceux qui bénéficient d'un permis de séjour et ceux qui n'en ont pas.

⁶² Extrait d'entretien n. 6.

⁶³ Extrait d'entretien n. 9.

Le FORIM⁶⁴ en France, sollicité par les actions mises en place par les associations des diasporas pendant le Covid, a décidé de recueillir des retours d'expériences. Il a en effet pu observer une transformation du mode d'intervention des diasporas sur le territoire, lesquels ont tourné leur regard vers de nouveaux bénéficiaires, en proposant de l'accompagnement, du soutien matériel et psychologique aux étudiants, aux femmes seules, aux mineurs. Il serait alors intéressant d'approfondir davantage leurs retours d'expériences.

Pietro Mazzola et Marco Martiniello (2020) observent que « l'urgence coronavirus et l'application des règles de distanciation sociale conduisent à la raréfaction – et souvent à la disparition complète – des pratiques de solidarité directe qui ont caractérisé la crise de l'accueil de 2015-2018 ». Ils observent surtout les formes les plus institutionnalisées de soutien. Dans le terrain nous avons constaté exactement le contraire : nous avons relevé l'énorme élan de solidarité d'en bas que les associations des diasporas et les collectifs de migrants ont su mettre en action. Au rebours de Mazzola et Martiniello, nous avons observé le rôle et la capacité d'agir que ces groupes intermédiaires peuvent mobiliser sur le terrain, sous pression, avec beaucoup de contraintes et sans grandes ressources financières. Ce qui est une invitation à en observer les pratiques et en valoriser l'action.

Conclusions

En guise de conclusion trois points de réflexions émergent, lesquels peuvent orienter le prolongement de cette enquête exploratoire.

1. Des migrants en transit : une catégorie heuristique

L'opportunité de réfléchir à l'ample et souple catégorie des migrants de transit s'avère heuristique pour saisir la richesse des formes de solidarité dont les diasporas se font porteuses. Elle permet d'ouvrir un nourri dialogue avec les acteurs de terrain en sortant des catégories statutaires imposées par les cadres législatif et administratif. L'engagement par et en solidarité sur lequel nous avons enquêté n'est pas restreint et réduit aux catégories considérées par les institutions comme les plus légitimes à être soutenues : réfugiés, demandeurs d'asile, mineurs. L'institution définit ces actions à partir de critères qui excluent ou incluent, tandis que les associations et collectifs sur le terrain font face à des individus avec des multiples histoires personnelles et construisent une proximité avec eux s'appuyant sur la facilité linguistique dans la construction des échanges et sur une approche par empathie. Il est alors possible de réfléchir aux besoins d'une population qui vit en précarité, en la définissant non pas à partir de son statut, mais à partir de son rapport au territoire, au présent et au futur. La condition de transit renvoie, en effet, à une dimension spatiale et temporelle, pour reprendre les mots de Aurora Massa : « un temps qui s'alterne, saturé, étendu, suspendu, en relation avec les événements de la vie quotidienne, aux heures vides, à l'immobilité forcée, aux espoirs de rejoindre une nouvelle destination. Encore une fois, le transit n'apparaît pas un synonyme de temporalité cristallisée, mais une tension qui implique être ici et ailleurs, le passé, le présent et le futur » (Massa 2014 : 44). Évoquer les concepts d'instabilité, de précarité, d'attente libère la parole des associations sur les aspects structurels qui portent à ces conditions et sur les éléments subjectifs et psychologiques qu'y interviennent.

Si comme remarquent certains auteurs (Paraldi. Rahmi 2007, Massa 2014) la littérature sur le transit mobilise souvent les paradigmes du sécuritaire et du caritatif, cette contribution essaie de poser la question sous un autre angle : celui du lien social et de l'interaction entre diasporas ancrées sur le territoire et migrants de transit.

⁶⁴ Forum des Organisations de solidarité internationale issues des migrations.

2. La solidarité n'est pas que de l'assistance, elle vise à transformer la société

À l'heure actuelle, l'étude de la solidarité s'illustre progressivement comme un sujet incontournable sur lequel il semble opportun enquêter davantage. J'ai voulu dans ce travail dans un premier temps repérer les formes de solidarité dans la ville à l'égard des migrants de transit et dans un deuxième temps explorer les définitions *émiques* de la solidarité, interrogeant les définitions élaborées par les acteurs afro-descendants ou issus de l'immigration qui s'engagent auprès des migrants les plus précaires. Nous observons alors un colossal travail invisible mené par les associations des diasporas qui soutiennent pragmatiquement les migrants en difficulté, mais également nous découvrons leur volonté de bâtir une ville plus solidaire, fondés sur la connaissance réciproque et la réduction du racisme, du mépris et des stéréotypes. Nous apprécions enfin les expertises de la situation que les acteurs engagés dans cet effort peuvent apporter et leurs dénonciations et revendications auprès des institutions locales, nationales et internationales.

Du cas italien, sur lequel nous avons pu enquêter davantage, nous pouvons évoquer le rôle que ces associations assurent face aux contingences de l'urgence et afin de favoriser une société plus solidaire, accueillante et ouverte. Ce texte, en tant que restitution d'un travail exploratoire, pousse à réfléchir à la solidarité, non pas comme une forme d'assistance. Les interlocuteurs nous ont incité à penser la solidarité dans sa dimension performative sur la société, articulant la dimension humanitaire et la dimension politique. De l'analyse émerge que bien qu'éphémères les actions de solidarité participent à développer dans le long temps un terrain fertile d'entraide, de mutualisme, de connaissance réciproque, de contrôle démocratique sur les institutions. Elles bâtissent une atmosphère et des outils concrets qui impactent sur les relations à la ville et à la société. Bien que touchées par la frustration des faibles retombées qu'elles ont sur les politiques nationales et internationales et sur les pouvoirs publics, la solidarité dans sa production de liens sociaux et expertises, soude d'en bas les relations, elle fait de la ville quelque chose de plus que l'agglomération d'individus sur un même territoire.

3. Interactions entre solidarités d'en bas et actions institutionnelles.

L'ancrage des associations des diasporas dans la ville offre un aperçu de leur capacité à rendre visible cette catégorie de migrants et un élan à faire société dans la ville. Les « espaces tactiques d'autonomie », qu'elles sont en mesure de mettre en place, permettent d'échanger des « savoirs pratiques » (Veron 2013: 22) pour survivre, offrent l'occasion de rencontre, d'échange et de relations produites par le mutualisme et la solidarité. Ce que les actions institutionnelles, qui se basent sur d'autres objectifs, parmi lesquels la nécessité de gérer et trier, ont du mal à produire. Les associations interrogent alors la complémentarité et non nécessairement la compétition entre la solidarité informelle de la société civile et l'assistance institutionnelle, en soulignant une différence entre ces deux acteurs : l'une qui proposerait l'assistance et l'autre la solidarité.

Il reste alors à étudier quelles ambiguïtés et tensions affleurent entre société civile/mouvements et municipalités/État ? Quelles frictions émergent quand le soutien et l'institutionnalisation « d'en haut » riment avec des logiques sécuritaires et de contrôle (Boudou 2017) ? Quelles pressions peut-il y avoir, dans le rapport aux formes de solidarités, entre municipalités et cadre national (Geisser 2020) ? Ce texte pose alors la question de ce que serait une ville dans laquelle ce serait à la société de faire société et à l'État de permettre et favoriser la mobilité ou la stabilité des migrants ?

BIBLIOGRAPHIE

- Abbate G. *et all.*, *Rapporto sui cittadini stranieri residenti nella IV municipalità del comune di Napoli*, OIM, Roma, 2019.
- Akeampong E., 2000, « Africans in the Diaspora: the diaspora and Africa », *African Affairs*, 99, p. 183-215.
- Althabe G., Fabre D., Lenclud G. (sous la direction de), *Vers un'ethnologie du présent*, Paris, Editions de la Maison des sciences de l'homme, 1996.
- Amato F., « Africani a piazza Garibaldi », *La città nuova, Rivista di cultura politica*, n 1-2 : 1992 : 91-94.
- Amato F., « Migranti in Italia. Tra esclusione, autosoluzione e tracce di partecipazione », *Partecipazione e governance territoriale. Dall'europa all'Italia*, Franco Angeli, 2018.
- Ambrosini M., *Irregular immigration in Southern Europe : actors, dynamics and governance*, Pal. Macmillan 2018.
- Aterianus-Owanga A. et Musso S. « Introduction. Anthropologie et migrations : mises en perspective », *Lectures anthropologiques*, 2017.
- Avallone G. et Torre S., « Dalla città ostile alla città bene comune. I migranti di fronte alla crisi dell'abitare in Italia ». *Archivio di studi urbani e regionali*, 115, 2016, 51-74.
- Ba C.O. et Choplin A., « Tenter l'aventure par la Mauritanie: migrations transsahariennes et recompositions urbaine », *Autrepart*, 4, 36, 2005, 21-42.
- Bava S., « Variations autour de trois sites mourides dans la migration », *Autrepart*, 4, 36, 2005, 105-122.
- Babels, *Entre accueil et rejet : ce que les villes font aux migrants*, Le passager clandestin, Lyon 2018.
- Becker H., *Les ficelles du métier*, La Découverte, Paris 2002.
- Béguin H., et Lévy-Vroelant C., « Habiter chez autrui : pourquoi et comment ? Trajectoires et expériences de jeunes hébergés en région parisienne », *Agora débats/jeunesses*, vol. 61, no. 2, 2012.
- Bloch A. et McKay S. *Living on the margin. Undocumented migrants in a global city*, Policy Press 2016.
- Boudou B., *Politique de l'hospitalité*, CNRS éditions, Paris 2017.
- Boubakri H., Mazzella S., 2005, « La Tunisie entre transit et immigration: politiques migratoires et conditions d'accueil des migrants africains à Tunis », *Autrepart*, 4, 36, p. 149-165.
- Brachet J., « Stuck in the desert: hampered mobility among transit migrants in Northern Niger », in Streiff-Fénart J., Segatti A. (a cura), *The challenge of the Threshold. Border closures and migration movements in Africa*, Lexington Books, Lanham 2005.
- Brugère F. et Le Blanc G., « Le courage de l'hospitalité. Introduction », *Esprit*, 7, 2018, 49-53.
- Calavita, K., *Immigrants at the Margins: Law, Race, and Exclusion in Southern Europe*. Cambridge: Cambridge University Press 2005.
- Caloz-Tschopp M.C., *Les étrangers aux frontières de l'Europe et le spectre des camps*, La Dispute, 2004.
- Castel R. *La montée des incertitudes: travail, protections, statut de l'individu*, Le Séuil, Paris 2009.
- Celati B., « À Naples, l'expérimentation de nouveaux modèles administratifs pour relever le défi du municipalisme », *Mouvements*, 2020/1 (n° 101), 90-97.
- Cole P., *Philosophies of Exclusion. Liberal Political Theory and Immigration*, Edinburgh University Press, Edinburgh 2000.
- Christoph W. et Kron S., *Solidarity Cities in Europe*, Rosa-Luxembourg-Stiftung, Berlin 2019.
- Collyer M., Düvell F. et De Haas H., « Critical approaches to transit migration », *Population, Space and Place*, 18, 2010, 407-414.
- Combes H., Hmed C., Mathieu L., Siméant J. et Sommier I., « Observer les mobilisations Retour sur les ficelles du métier de sociologue des mouvements sociaux », *Politix*, 2011/1 n° 93, pages 7 à 27.

- Commaille J., Dumoulin L., « Heurs et malheurs de la légalité dans les sociétés contemporaines. Une sociologie politique de la 'judiciarisation' », *L'année sociologique*, 59/1, 2009, 63-107.
- Coppola M., « Tackling the rightward. Shift with solidarity. In Naples, activists are turning to mutualism and new class politics », in Christoph W., Kron S., *Solidarity Cities in Europe*, Rosa-Luxembourg-Stiftung, Berlin 2019.
- Cottino P., *La città imprevista. Il dissenso nell'uso dello spazio urbano*, Elèuthera, Milano 2003.
- De Genova N., *The Borders of "Europe": Autonomy of Migration, Tactics Bordering*. Duke University Press, Durham 2016.
- De Haas H., « The Internal Dynamics of Migration Processes. A Theoretical Inquiry », *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 36/10, 2010, 1-31.
- Dines N., *Immigration, urban regeneration and contested space: the case of Piazza Garibaldi in Naples*, *GeoJournal* 58, 177-188 (2002).
- Donadio P., Gabrielli G., Massari M. (sous la direction de), *Uno come te. Europei e nuovi europei nei percorsi di integrazione*, FrancoAngeli, Milano, 2014 .
- Duvell F., Molodikova I. et Collyer M., *Transit Migration in Europe*, Amsterdam University Press, Amsterdam 2014.
- Düvell F., « Transit migration: a blurred and politicised concept », *Population, Space and Place*, 18, 2010, 415-427.
- Galdini R., « Emergenza abitativa e pratiche informali: il caso di Roma », *Sociologia urbana e rurale*, 112, 2017, 18-28.
- Griffiths M., Rogers A. et Anderson B., « Migration, Time and Temporalities: Review and Prospect », *Compass Research Resources Paper*. Oxford 2013.
- Fausser M., *Migrants and cities, the accommodation of Migrant organizations in Europe*, Ashgate 2012.
- Fontanari E., *Lives in transit. An ethnographic study of refugees' Subjectivity across European borders*, Routledge 2018.
- Fornet-Betacourt R. « L'immigration comme situation de l'humain dans le contexte de la globalisation » dans Gomez-Muller A. (sous la direction de), *La question de l'humain entre l'éthique et l'anthropologie*, L'Harmattan, Paris 2004, 193-206.
- Engel V., (sous la direction de) *Xenophobia, Radicalism, and Hate Crime in Europe*, Editus, Moscow 2018.
- Eberhard M., Le Méner E. et Segol E., *Qui sont les migrants mis à l'abri ?*, Rapport pour la Direction régionale et interdépartementale de l'hébergement et du logement d'Île-de-France, Observatoire du Samu social, 2018.
- Gaibazzi P., « Home as transit: would-be migrants and immobility in Gambia », in Streiff-Fénart J., Segatti A., (sous la direction de), *The challenge of the Threshold. Border Closures and Migration Movements in Africa*, Lexington Books, Lanham 2011.
- Geisser V., « Des municipalités plus accueillantes que les États ? Marseille, un exemple parlant », *Migrations Société*, 181, 3, 2020, 3-14.
- Giorgi D. et Saintoyant V., « Conclusion », , *La solidarité en quête de sens*, Presses de l'EHESP, 2018, 221-227.
- Gourdeau C., *Des communes d'accueil pour les personnes migrantes : expériences de collaboration entre mairie et collectif citoyen en Normandie et en Bretagne*, Fondation de France/CIMADE, Paris 2018.
- Hansen B., Rius A., Calbó I et Gagne C., *Las ciudades refugio, Ciudades sin miedo*, Icaria editorial 2018.
- Hess S., « De-naturalising Transit Migration. Theory and Methods of An Ethnographic Regime Analysis », *Population, Space Place*, 18/4, 2012, 428-440.
- İçduygu A. et Yükseser D., « Rethinking transit migration in Turkey: reality and representation in the creation of a migratory phenomenon », *Population, Space and Place*, 18, 2010, 441-456.

- Kobelinski C., *L'accueil des demandeurs d'asile. Une ethnographie de l'attente*, Editions du Cygne, Paris 2010.
- Laborde D., « Préface », *Cahiers d'ethnomusicologie*, 32, 2019, 9-21
- Lendaro A. « Désobéir en faveur des migrants », *Journal des anthropologues*, 152, 2018, 171-192.
- Lippert R. et Rehaag S. (sous la direction de), *Sanctuary Practices in International Perspectives. Migration, Citizenship and Social Movements*, Abingdon et al., 2013
- Lotto A., « Diritti umani e cittadinanza in Hannah Arendt », *Deportate, esuli, Profughe*, 5-6, 2006, 87-96.
- Lotto M., *La question migratoire au prisme des mobilisations : expériences, subjectivités et formes du politique*, Thèse de doctorat en anthropologie, Université de Paris8, 2016.
- Lotto M., « Abitare nella crisi. Le occupazioni abitative dei migranti », *Mondi Migranti*, 1/2017, 2017, 177-196.
- Lotto M., « La partecipazione politica dei migranti. Dall'esclusione alle diverse forme di mobilitazione », *Società Mutamento Politica*, 2015, 255-272.
- Mazzola A. et Martiniello M., « Le Covid-19 brise les fragiles solidarités avec les réfugiés », *The conversation*, 2020.
- Marchetti C., Manocchi M., (sous la direction), *Rifugiati in transito attraverso l'Europa*. *Mondi Migranti*, 2016.
- Massa A., « Migrazioni in transito », dans Riccio B., *Antropologia e migrazioni*, CISU Roma, 2014.
- Medici Senza Frontiere, *Fuori campo. Insediamenti informali. Marginalità sociale, ostacoli all'accesso alle cure e ai beni essenziali per migranti e rifugiati. Secondo rapporto.*, 2018.
- Merrill H., *Black Spaces: African Diaspora in Italy*, Routledge, NY 2018.
- Ministero del Lavoro e delle Politiche Sociali, *La presenza dei migranti nella città metropolitana di Napoli. Rapporto annuale 2017*, 2017
- Molz J. G. et Gibson S., *Mobilizing hospitality : the ethics of social relations in a mobile world*, Aldershot : Ashgate 2007.
- Odden G., « Parcours et projets des migrants subsahariens en Espagne », *Hommes & migrations*, 1286/1287, 2010, 98-107.
- Peraldi M. et Rahmi A., « Des pateras au transnationalisme. Formes sociales et image politique des mouvements migratoires au Maroc », *Hommes et Migrations*, 1266, 2007, 66-80.
- Pette M., « Venir en aide aux migrants dans le Calais. Entre action associative locale et crise migratoire internationale », *Savoir/Agir*, 2016, 47-52.
- Pezzoni N., *Migrants' Maps to Explore the Contemporary City. Planum. The Journal of Urbanism*, 27, 2, 2013.
- Pfrsch T., « La città frammentata. Geografia sociale di una metropoli in crisi », dans Rossomando L. (sous la direction de). *Lo stato della città. Napoli e la sua area metropolitana*. Monitor edizioni. Napoli 2016.
- Pliez O., *Villes du Sahara, urbanisation et urbanité dans le Fezzan libyen*, Paris, CNRS Éditions Paris 2003..
- Pliez O., « Nomades d'hier, nomades d'aujourd'hui. Les migrants africains réactivent-ils les territoires nomades au Sahara? », *Annales de Géographie*, 652, 2006, 688-707.
- Rizzo G. (sous la direction de), *Ggeografie dell'abitare migrante e diritto alla città. Un'analisi qualitativa del contesto napoletano*, Actioned, Napoli 2019.
- Sayad A., *L'immigration ou Les paradoxes de l'altérité*, Raisons d'agir éd., Paris 2006.
- Shapendonk J., « Turbulent Trajectories: African Migrants on Their Way to the European Union », *Societies*, 2, 2012, 27-41.
- Siméant J., *La cause des sans-papiers*, Presses de Sciences Po, Paris 1998.
- Timera M., « Migrations between transit, settlement, and redefinitions of identity: A case study of Se-negalese

migrants in Morocco and Nigerian migrants in Senegal », dans Streiff-Fénart J. et Segatti A. (sous la direction de), *The challenge of the Threshold. Border closures and migration movements in Africa*, Lexington Books, Lanham 2011.

Queirolo Palmas L., « Nuit debout. Transiti, connessioni e contestazioni negli accampamenti urbani dei rifugiati a Parigi », *Mondi Migranti*, 32/2, 2017, 207-227.

Vallet A.C., « Dans les friches de la ville » dans Bouillon F., Girola C., Kassa S. et Vallet A.C., *Paris refuge. Habiter les interstices*, Éditions du Croquant, Bellecombe-en-Bauges 2011.

Veron D., « Cartographie de la frontière et topographie clandestine », *Hommes et migrations*, 1304, 2013.

Wihtol de Wenden C., *Pour accompagner les migrations en Méditerranée*, L'Harmattan 2013.

FILMOGRAPHIE

Naccache T. et Meddeb H., *Paris Stalingrad*, documentaire 2019.

Seymour S.R., Marillier L. et Squires D., *Teranga*, film documentaire, 2020.